

Framework Contract BENEf 2013

Lot 9 – Culture, Education, Employment & Social

Dispositif conjoint de suivi et évaluation du Programme :
" Développer l'emploi au Sénégal : renforcement de la compétitivité des entreprises et de l'employabilité dans les zones de départ "

ETUDE LIGNE DE BASE

RAPPORT PROVISOIRE

EuropeAid/IPA/OPHRD2007-2013/1.2/LOT9

Team Leader : Anne Boutin

Key Expert II : Waly Clement Faye

A project implemented by Education Development Trust and
its consortium partners :



Funded by the European Union



AVERTISSEMENT

Ce rapport a été préparé avec l'aide financière de la Commission Européenne. Les points de vue exprimés sont ceux des consultants et ne peuvent en aucun cas refléter l'opinion de la Commission Européenne.

SOMMAIRE

ACRONYMES, SIGLES ET ABREVIATIONS	5
LISTE DES TABLEAUX.....	7
LISTE DES GRAPHIQUES.....	8
RESUME EXECUTIF.....	9
1. PRESENTATION DU PROGRAMME ET DU DISPOSITIF CONJOINT DE SUIVI – EVALUATION.....	15
2. APERÇU DU PLAN DE SUIVI EVALUATION CONJOINT	16
2.1. Indicateurs d’effets et d’impact du Programme.....	16
3. CONTEXTE ET PERIMETRE DE L’ETUDE LIGNE DE BASE.....	16
3.1. Contexte de l’étude.....	16
3.2. Périmètre de l’étude	17
3.2.1. Objectif général	17
3.2.2. Objectifs spécifiques.....	17
4. DEMARCHE METHODOLOGIQUE MISE EN ŒUVRE	17
4.1. Structuration de la mission.....	18
4.1.1. Etape 1 : Partage des TDR de l’étude.....	18
4.1.2. Etape 2 : Revue documentaire, exploitation des statistiques nationales et systèmes de S&E des partenaires	18
4.1.3. Etape 3 : Conception du cadre de collecte et d’analyse des données.....	18
4.2. Mission de terrain.....	20
4.3. Analyse des données – Rapport provisoire	20
4.4. Restitution et livrables finaux.....	20
5. RESULTATS DE L’ETUDE LIGNE DE BASE.....	21
5.1. Constats d’ordre général.....	21
5.1.1. Rareté des données statistiques, sauf pour la FPT	21
5.1.2. Multiplicité de projets locaux et cloisonnement des interventions	22
5.1.3. Rôle et positionnement des chambres consulaires et des ARD	22
5.1.4. Implication des services de l’Etat	23
5.1.5. Difficultés d’accès au crédit : une contrainte majeure au développement des entreprises et à l’auto-emploi	24
5.1.6. Autre constats.....	24
5.2. Constats spécifiques par zone d’intervention.....	24
5.2.1. Zone Sud (Ziguinchor, Kolda, Sédhiou).....	24

5.2.2. Zone Sud-est (Tambacounda, Kédougou)	26
5.2.3. Zone Nord (Saint Louis, Louga, Matam).....	27
5.3. Situation des indicateurs	28
5.3.1. Indicateurs d’Impact.....	28
5.3.2. Indicateurs d’Effets.....	30
5.3.3. Indicateurs d’Extrants pertinents.....	36
6. RECOMMANDATIONS	38
6.1. Recommandations sur la Stratégie du Programme.....	38
6.1.1. Composante appui aux entreprises	38
6.1.2. Composante formation professionnelle.....	39
6.1.3. Composante financement	39
6.1.4. Composante Communication	39
6.2. Gouvernance du Programme et Partenariats	40
6.3. Recommandations sur le Suivi - évaluation	40
ANNEXES	42
Annexe 1 : Valeurs de référence des indicateurs.....	42
Annexe 2 : Plan de suivi-évaluation revu du Programme « Développer l’emploi au Sénégal »	46
Annexe 3 : Fiches descriptives des indicateurs d’impacts et d’effets	50
Annexe 4 : Liste des personnes interviewées	60

ACRONYMES, SIGLES ET ABREVIATIONS

3FPT	Fonds de Financement de la Formation Professionnelle
AC	Agence de Communication
ACEFOP	Accès équitable à la formation professionnelle
ADEPME	Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises
ADIE	Agence de l'Informatique d'État
AFD	Agence Française de Développement
AIDEP	Projet Agriculture irriguée et Développement économique des Territoires Ruraux de Podor
ANPEJ	Agence nationale pour l'Emploi des Jeunes
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
APEFAM	Projet d'Appui à la Promotion des Exploitations Familiales dans la région de Matam
APIX	Agence nationale pour la Promotion de l'Investissement et des grands travaux
ARD	Agence Régionale de Développement
ASAMM	Projet d'Amélioration de la Sécurité Alimentaire et d'Appui à la Mise en Marché dans la Région de Matam
ASEPEX	Agence Sénégalaise de Promotion des Exportations
BAD	Banque africaine de développement
BAOS	Bureaux d'Accueil et d'Orientation des Sénégalais de l'Extérieur
BIT	Bureau International du Travail
BMN	Bureau de Mise à Niveau
BNDE	Banque Nationale pour le Développement Économique
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
CASE	Cadre harmonisé de suivi-évaluation des politiques publiques du Sénégal
CDEPS	Centre Départemental d'éducation Populaire et Sportive
CEP	Cellule d'Études et de Planification
CFP	Centre de Formation Professionnelle et Technique
DGSE	Direction Générale des Sénégalais de l'Extérieur
DUE	Délégation de l'Union européenne
FADERMA	Fédération des Associations de Développement des Villages et Communes de la Région de Matam
FFU	Fonds Fiduciaire d'Urgence
FJPA	Fédération des jeunes producteurs agricoles de Fouladou
FONGIP	Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires

FONSIS	Fonds Souverain d'Investissement Stratégique
GADEC	Groupe d'Action pour le Développement Communautaire
GIE	Groupement d'Intérêt Économique
GRDR	Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural
LuxDev	Agence Luxembourgeoise pour la Coopération au Développement
MCSICPLPME	Ministère du Commerce, du Secteur Informel, de la Consommation, de la Promotion des produits locaux et des PME
MEFP	Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan
MFPAA	Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat
MN	Mise à Niveau
NPNE	Nouvelle Politique Nationale pour l'Emploi
ONFP	Office National de la Formation Professionnelle
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PIB	Produit Intérieur Brut
PADAER	Programme d'Appui au Développement Agricole et de l'Entreprenariat Rural
PADEC	Programme d'appui au développement économique de la Casamance
PAICODEL-S	Projet d'Appui aux Initiatives de CO-Développement Économique Local dans la région de Sédhiou
PAPEJF	Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes
PDD	Plan Départemental de Développement
PDIDAS	Programme pour le Développement Inclusif et Durable de l'Agribusiness au Sénégal
PMNES	Programme de Mise à Niveau des Entreprises du Sénégal
PPC	Projet de pistes communautaires
PPDC	Projet Pôle de Développement de la Casamance
PRDI	Plan Régional de Développement Intégré
PROCOSOL	Projet d'Appui à la cohérence sociale et à la création d'opportunités d'emplois au nord et à l'est
PRODAC	Programme des Domaines Agricoles Communautaires
PRODAM	Projet de Développement Agricole de Matam
PUDC	Programme d'Urgence et de Développement Communautaire
P2RS	Programme de renforcement de la résilience à la sécurité alimentaire au Sahel
RGE	Recensement Général des Entreprises
SAED	Société d'aménagement et d'exploitation des terres du delta
SOCAS	Société de conserves alimentaires au Sénégal
S&E	Suivi-Évaluation
SPIA	Société des Produits Industriels et Agricoles
TDR	Termes de Référence
TPE	Très Petite Entreprise
UGP	Unité de Gestion du Projet
ZCO	Zone de Concentration Opérationnelle

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Indicateurs d’effets et d’impact initialement retenus dans le cadre du Programme conjoint..... 16

Tableau 2 : Cadre de collecte des données 18

Tableau 3 : Situation des entreprises suivies par l’APIX..... 32

Tableau 4 : Données globales sur les entreprises bénéficiaires du PMN..... 36

Tableau 5 : Niveaux de performance des entreprises bénéficiaires du PMN..... 36

Tableau 6 : Indicateurs relatifs à l’accompagnement des PME par l’ADEPME 37

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Taux combiné du chômage et du sous-emploi dans la zone d'intervention du Programme	29
Graphique 2 : Nombre d'entreprises recensées par région	30
Graphique 3 : Répartition des entreprises recensées par statut juridique.....	31
Graphique 4 : Répartition des investissements (FCFA) par secteur (Source : APIX, 2016)	33
Graphique 5 : Insertion (2013-2014) de la FPT et stage région d'intervention (Source : CEP/MFPAA).....	34
Graphique 6 : Taux d'insertion (2013-2014) global de la FPT par région d'intervention par sexe (Source : CEP/MFPAA).....	35
Graphique 7 : Nombre de sortants (2013-2014) de la FPT ayant développé l'auto emploi par sexe et par région d'intervention (Source : CEP/MFPAA).....	35
Graphique 8 : Nombre de PME accompagnées et formalisées par l'ADEPME par région (Source : ADEPME)	37

RESUME EXECUTIF

Le Programme « *Développer l'emploi au Sénégal : renforcement de la compétitivité des entreprises et de l'employabilité dans les zones de départ* » a été mis en place en 2016 pour une durée de 4 ans. Il est financé à travers une subvention 40 million d'€ du Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique (FFU) de l'Union Européenne, dont le principal objectif est de promouvoir la stabilité et de lutter contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique.

Le Programme vise à promouvoir l'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes¹ dans les zones de départ de migrants (essentiellement Zone Nord, Zone Sud-est et Casamance). Il est structuré en quatre composantes :

- Composante 1 : renforcement du tissu d'entreprises locales, portée par l'Agence Française de Développement et exécutée par le BMN et l'ADEPME ;
- Composante 2 : élargissement de l'accès équitable à la formation professionnelle, portée par l'Agence Luxembourgeoise pour la Coopération au Développement (LuxDev) et mise en œuvre en relation avec Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat (MFPAA) ;
- Composante 3 : elle est en cours de formulation et devrait viser la facilitation de l'accès aux financements ;
- Composante 4 : actions transversales, gérées par la Délégation de l'Union européenne (DUE) : (i) actions de communication sur les opportunités de réussite au Sénégal et sur les dangers de la migration irrégulière, mises en œuvre par une agence de communication et (ii) mise en place d'un dispositif conjoint de suivi-évaluation.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette quatrième composante, la Délégation de l'Union Européenne (DUE) a recruté une équipe de consultants pour mettre en place et assurer le fonctionnement du dispositif conjoint de suivi-évaluation jusqu'en début 2018. Durant cette période, le dispositif sera géré de façon conjointe entre les consultants et les partenaires nationaux de mise en œuvre, regroupés au sein d'un comité ad hoc constitué dès le démarrage de la mission. Ce Comité est constitué par les représentants du Projet ACEFOP (MFPAA et Luxdev), du BMN et de l'ADEPME ; il devra prendre le relais et assurer le portage autonome du dispositif durant les 3 années suivantes².

La première étape de la mission a permis d'élaborer une version provisoire du Plan de suivi-évaluation du Programme conjoint.

La réalisation de l'étude ligne de base (ou situation de référence) constitue la deuxième étape et une activité importante dans le processus de mise en place du dispositif conjoint de S&E. Elle a permis de tester particulièrement les indicateurs d'effets et d'impact définis dans le Plan de S&E, de mesurer leur valeur initiale en 2016 (ou pour les dates les plus récentes) et de valider la démarche de collecte et d'analyse des données nécessaires à l'alimentation du dispositif.

¹ Personnes âgées de 15 à 35 ans

² Un règlement intérieur précisant les modalités de fonctionnement du Comité ad hoc sera proposé par les Consultants

La mission a suivi plusieurs étapes, dont une mission de terrain dans les zones d'intervention du Programme (Nord, Sud et Sud-est), et un atelier avec l'ensemble des parties prenantes pour partager les premiers résultats.

Sur le plan qualitatif, plusieurs constats globaux ont été faits :

- ☞ L'absence de statistiques fiables et exhaustives, particulièrement sur le tissu des entreprises et sur la migration ;
- ☞ La disponibilité de quelques données statistiques sur la FPT au niveau des IA ;
- ☞ La présence de Programmes structurants (PADAER³, PUDC⁴, PADEC⁵, PDIDAS⁶, PPDC⁷, PAPEJF⁸), et d'une multiplicité d'interventions à petite échelle, sans réelles synergies ;
- ☞ Un rôle important joué par les ARD et les chambres consulaires (chambre de commerce et chambre des métiers), respectivement dans la coordination du développement local, et l'accompagnement des entreprises ;
- ☞ Les difficultés d'accès au crédit pour les MPME, y compris les bénéficiaires du Programme de Mise à Niveau, et qui constituent une contrainte majeure au développement des entreprises et à l'auto-emploi.

Au niveau quantitatif, les principaux résultats sont présentés ci-après :

Par rapport aux indicateurs d'Impact :

- Taux de croissance du PIB

L'élaboration des comptes nationaux par l'ANSD a été conclue pour les années 2014 et 2015. Le taux de croissance du PIB est évalué respectivement à 4,1% et 6,8%. Pour 2016, les prévisions de la DPEE ont estimé ce taux de croissance à 6,6%.

La Banque Mondiale estime le PIB en \$ courant à 13,61 milliards \$ en 2015 contre 15,285 milliards \$ en 2014.

Le Revenu National Brut/habitant en dollars courants, quant à lui, est jugé faible et estimé à 980 \$ en 2015 contre 1 040 \$ en 2014.

³ Programme d'Appui au Développement Agricole et de l'Entreprenariat Rural : il a été mis en place par l'Etat du Sénégal sur financement du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et du Fonds fiduciaire espagnol pour la sécurité alimentaire, après la fin du PROMER 2 pour un coût total de 22,4 milliards FCFA. D'une durée de 6 ans (2011-2017), le Programme vise comme objectif global de "contribuer à la réduction de la pauvreté rurale et stimuler la croissance économique dans les régions de Kédougou, Kolda, Matam et Tambacounda"

⁴ Programme d'Urgence de Développement Communautaire : il est financé par l'Etat du Sénégal pour un montant de 113 milliards FCFA (2014-2019 pour les deux phases) et exécuté par le Bureau National du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD). Il a une couverture nationale avec comme objectif global de transformer les conditions de vie des populations et lutter contre les inégalités sociales.

⁵ Programme d'Appui au Développement Economique de la Casamance : il est financé par le Gouvernement et vise à contribuer au développement et à la mise en valeur du potentiel agricole et agro-alimentaire de la Casamance (Kolda, Sédhiou et Ziguinchor) par les petits producteurs/trices grâce à un appui à des filières porteuses. D'une durée initiale de cinq ans (2010-2015), le Projet a fait l'objet d'une prolongation de 3 ans (2015-2018). Le budget du Programme s'élève à 9 milliards FCFA

⁶ Programme de Développement Inclusif et Durable de l'Agribusiness au Sénégal (PDIDAS) : il financé par la Banque Mondiale à travers un crédit de 80 millions de dollars et un don du Fonds Mondial pour l'Environnement de 6 millions de dollars. D'une durée de 6 ans (2014-2020), le PDIDAS s'inscrit dans une stratégie de promotion de la croissance et de l'emploi pour l'augmentation des investissements productifs privés dans les filières agricoles (principalement horticoles) dans la Vallée du Ngalam et la zone du Lac de Guiers (Régions de Saint-Louis et Louga).

⁷ Projet Pôle de Développement de la Casamance : il s'agit d'un appui au développement d'une agriculture commerciale à travers l'approche chaîne de valeurs qui vise à accroître la productivité agricole dans les filières agricoles ciblées en faveur des jeunes et des femmes et à améliorer l'accessibilité des zones rurales ciblées en Casamance. Le Projet est financé par la Banque Mondiale pour un budget de 40 millions USD et couvre toute la Casamance pour une durée de 5 ans (2014-2019).

⁸ Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes : financée par la Banque Africaine de Développement (BAD) pour un budget de 17 milliards FCFA sur 5 ans (2014-2019). Il vise comme objectif global à contribuer au développement économique du pays en favorisant l'émergence de MPME de jeunes et de femmes, dans les chaînes valeurs agricoles et les services. Le projet intervient dans les régions de Dakar (banlieue), Thiès, Fatick, Kaolack, Ziguinchor, Kolda et Sédhiou.

Ces données permettent d'assurer une base de comparaison pertinente avec d'autres pays pairs, bénéficiaires du FFU.

▪ Chômage et sous-emploi lié au temps de travail

Les résultats définitifs de l'Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal, réalisée par l'ANSD, montrent que le chômage et le sous-emploi lié au temps de travail touchent surtout les femmes. En effet, le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage en 2015, se situe à 31,5% au niveau national dont 42,4% chez les femmes, 23,4% chez les hommes et 31,1% chez les jeunes âgés de 15 à 35 ans.

Cette enquête est une première au Sénégal ; elle est soutenue par la Banque Mondiale à travers le *Projet Statistics For Results Facility*. C'est un exercice nouveau ; par conséquent les résultats doivent être analysés en tenant compte du contexte local et de l'inadéquation dans certaines zones rurales de la définition du chômage. C'est d'ailleurs pourquoi, le taux combiné du chômage et du sous-emploi a été retenu comme indicateur.

Compte tenu du niveau de sensibilité de cet indicateur et de la nouveauté de l'exercice, nous avons jugé plus prudent de suivre uniquement les données annuelles. En plus, la représentativité des données trimestrielles par région administrative n'a pas encore été établie.

Au niveau de la zone d'intervention, le chômage et le sous-emploi combinés touchent surtout les régions de Kédougou (35,5%), Matam (33,2%), Saint-Louis (31%) et Sédhiou (30,4%). Cette situation est compréhensible pour deux des trois plus jeunes régions du Sénégal, où le tissu d'entreprises reste très faible, et dominé par le secteur agricole, l'artisanat et l'exploitation minière (Kédougou, Matam), avec des emplois précaires.

Par ailleurs, quatre régions parmi celles ciblées par le Programme affichent un taux combiné du chômage et du sous-emploi inférieur au taux national (qui est de 31,5%). Il s'agit des régions de Kolda (18,2%), Ziguinchor (25%), Louga (23,2%) et Tambacounda (25,8%).

Par rapport aux indicateurs liés à l'Effet 1 « le tissu d'entreprises locales est renforcé » :

L'étude de « faisabilité du Projet pour la Mise à niveau d'entreprises locales dans des régions défavorisées du Sénégal » réalisée par le Cabinet AGIR pour le compte de l'AFD (juin 2016) a permis d'appréhender le tissu des entreprises dans les différentes zones d'intervention du Programme. Au total, 1 790 entreprises ont été recensées dont 70% de Groupement d'Intérêt Economique, 11% de Groupements de Promotion Féminine, 10% d'entreprises individuelles, 7% de Sociétés et 2% de Coopératives.

Parmi ces entreprises, 83 sont régulièrement suivies par l'APIX car étant éligibles aux régimes économiques du code des investissements et du statut d'entreprise franche d'exportation. Le nombre d'emplois générés par ces entreprises en 2016 se chiffre à 2 951, dont plus de la moitié (55,8%) dans le secteur primaire et 40,7% dans le secondaire.

Le volume global des investissements réalisés par les entreprises suivies par l'APIX est évalué en 2016 à 188,24 milliards FCFA contre 36 milliards FCFA en 2015 et 37 milliards FCFA en 2014.

Le secteur secondaire concentre plus de la moitié des investissements contre 42% pour le secteur primaire et 2% seulement pour le tertiaire.

Par rapport aux indicateurs liés à l'Effet 2 « l'accès équitable à la formation professionnelle est élargi »

▪ Taux d'insertion professionnelle des sortants

Les statistiques les plus récentes disponibles sur les taux d'insertion au niveau du MFPA, concernent la période 2013-2014. Le suivi de l'insertion n'est pas systématique au sein des CFP, dont les cellules d'appui à l'insertion ne sont pas toujours fonctionnelles, ou n'existent que de façon embryonnaire.

Le taux global d'insertion des sortants de 2013 et 2014 se situe à 55% dont 54,9% chez les filles et 55% chez les garçons, selon les données fournies par la CEP/MFPA.

Les sortants sont légèrement plus orientés vers l'emploi salarié que sur l'auto emploi (29% contre 26%), en raison des nombreux freins à la création d'entreprise (manque d'accompagnement pour la formalisation, difficultés d'accès au financement, absence de culture entrepreneuriale, absence de formation en gestion, etc.).

Par ailleurs, 33% des sortants ont pu trouver un stage dans une entreprise dont 28,5% chez les filles et 43% chez les garçons.

▪ Nombre de jeunes sortants ayant développé l'auto-emploi

Sur la période 2013-2014, au total 349 sortants des CFP de la Zone se sont engagés dans l'auto-emploi dont 250 filles et 99 garçons.

Par rapport aux indicateurs d'Extrants pertinents

▪ Mise à niveau des entreprises

Actuellement, parmi les zones ciblées par le Programme "Développer l'emploi", seules les régions de Saint-Louis, Ziguinchor et Sédhiou ont effectivement bénéficié du Programme de mise à niveau depuis l'origine de son déploiement en 2006. Ziguinchor se place largement en tête avec 25 entreprises bénéficiaires (ou en voie de l'être). Néanmoins, trois nouveaux dossiers de PME sises à Tambacounda ont été déclarés éligibles à la mise à niveau et le processus de diagnostic est en cours.

Pour l'année 2016, le Bureau de Mise à Niveau des entreprises a cofinancé 27 plans de mise à niveau au profit de 19 PME. Celles-ci ont effectivement contribué en termes d'investissement pour un montant total de 70 millions FCFA contre 800 millions en 2015.

Ces entreprises ont produit un chiffre d'affaires de 9,2 milliards FCFA et une valeur ajoutée de 3,7 milliards FCFA en 2016.

▪ Formalisation et accompagnement des entreprises

En 2015, le nombre total d'entreprises (TPE, MPME, GIE, etc.) bénéficiaires des appuis de l'ADEPME dans la zone d'intervention du Programme sont estimées à 971, selon les données fournies par la structure. Environ 20% des entreprises encadrées sont dirigées par une femme, ce qui n'est pas négligeable.

Ces entreprises bénéficiaires des services de l'ADEPME ont permis de créer en 2015, 658 emplois permanents dont 24% occupés par des femmes.

Au total, 570 entreprises ont été appuyées dans la formalisation entre 2014 et 2015, soit une moyenne de 275 par an.

▪ Nombre de personnes ayant complété une formation professionnelle et technique

Sur la période 2013-2014 (cumulée), 1 270 personnes ont complété leur FPT dans les différents CFP de la zone d'intervention. Ces sortants sont constitués à 62% par des filles. Celles-ci sont majoritaires dans toutes les régions sauf à Saint-Louis et Kédougou.

La région de Ziguinchor concentre 37,2% des sorties, suivie de Saint-Louis (23,6%), Louga (11,3%) et Kédougou (8,5%).

Le tableau ci-après présente les principales recommandations de la mission pour chaque composante :

COMPOSANTE	RECOMMANDATIONS
APPUI AUX ENTREPRISES	<ul style="list-style-type: none"> - Installer des relais régionaux pour la promotion et la mise en œuvre de la composante 1 (chambres consulaires, APIX) ; - Veiller à investir aussi les régions habituellement « délaissées », telles que Sédhiou et Kolda ; - Mettre en place un cadre de partenariat avec l'APIX tant au niveau national que dans les bureaux de zone.
FORMATION PROFESSIONNELLE	<ul style="list-style-type: none"> - Capitaliser les études existantes et mettre en place un partenariat avec les projets structurants intervenant dans la zone (PADAER, PADEC, PPDC, etc.), pour identifier les besoins en formation, et proposer des réponses adaptées ; - Développer des synergies avec les interventions pertinentes des ONG dans la zone (VIS, GRDR, etc.).
FINANCEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer l'opérationnalisation rapide de cette composante, maillon essentiel pour faire « tourner » le Programme ; - Ouvrir la possibilité de renforcer les fonds dédiés à ce volet (4 millions, incluant l'accompagnement technique), lors de l'évaluation à mi-parcours ; - Intégrer l'éducation financière dans le plan d'accompagner aux jeunes sortants engagés dans l'auto emploi.
COMMUNICATION	<ul style="list-style-type: none"> - Se rapprocher des projets mis en œuvre dans chaque territoire d'intervention (VIS à Tambacounda, ALEMI à Kolda, PAICODEL à Sédhiou, etc.) pour vérifier la cohérence des messages à diffuser et recueillir des témoignages sur des cas de succès ; - Mettre à contribution les Conseil régionaux de la jeunesse, les Centres Départementaux d'éducation Populaire et Sportive (CDEPS) et les personnes influentes en zone rurale (notables, chef religieux, chefs coutumiers) ; - Utiliser les langues locales dominantes dans les zones d'intervention.
GOUVERNANCE DU PROGRAMME ET PARTENARIATS	<ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer au maximum sur les ARD pour identifier des synergies et inscrire les actions dans une démarche intégrée de développement local ; - Développer des partenariats avec des programmes d'infrastructures comme le PUDC et le PPDC afin de réduire le coût des facteurs de production dans les régions Sud et Sud-est notamment ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Capitaliser les études déjà réalisées sur les chaînes de valeurs dans les différentes zones, y compris par l’APIX
<p>SUIVI - EVALUATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer quelques indicateurs supplémentaires importants : <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de sortants (1 200) accompagnés dans leur parcours d’insertion (Extrants) – Pris en compte dans le plan de suivi du Projet ACEFOP ; • Taux d’accès des jeunes (15 à 24 ans) à la FPT dans la zone (Extrant)- – Pris en compte dans le plan de suivi du Projet ACEFOP • Volume (FCFA) des investissements réalisés par les entreprises suivies par l’APIX (Extrants)⁹ ; • PIB réel, Revenu National Brut/habitant - Supprimer les indicateurs relatifs à la valeur ajoutée des MPME appuyées par l’ADEPME et à celle des entreprises créées dans le cadre de l’auto emploi (car difficile à collecter) ; tout en maintenant cet indicateur pour les entreprises mises à niveau ; - Solliciter la base de données de l’APIX pour les données sur l’investissement ; - Finaliser rapidement le module migration et mettre en place un cadre de partenariat avec l’ANSI ; - Assurer le suivi des indicateurs d’effets liés à la composante 2 et favoriser l’articulation des composantes dans la zone Nord (même si le Projet ACEFOP n’y intervient pas) ; - Mettre en place de façon diligente le dispositif de suivi de l’impact afin de prendre en charge les questions d’imputabilité dès le départ (à l’attention de la DUE) ; - Elaborer une note décrivant les missions, le fonctionnement et le mode opératoire du Comité ad hoc pour en garantir la pérennité, après le mandat des Consultants

⁹ Entreprises éligibles aux régimes économiques du code des investissements et du statut d’entreprise franche d’exportation

1. PRESENTATION DU PROGRAMME ET DU DISPOSITIF CONJOINT DE SUIVI -EVALUATION

Le Fonds fiduciaire pour l'Afrique (FFU) de l'Union Européenne a été créé en Novembre 2015 à l'occasion du sommet de la Valette (Malte) réunissant les dirigeants de l'UE et de l'Afrique. Son principal objectif est de promouvoir la stabilité et de lutter contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique.

Le fonds couvre 3 vastes Régions (dites fenêtres) : Corne de l'Afrique, Sahel & Lac Tchad et Afrique du Nord.

Le Sénégal est bénéficiaire du FFU sous la fenêtre Sahel et Lac Tchad. A ce titre, il bénéficie (entre autres) d'une subvention de 40 million d'€ dans le cadre du Programme « *Développer l'emploi au Sénégal : renforcement de la compétitivité des entreprises et de l'employabilité dans les zones de départ* », mis en œuvre sur une période de 4 ans à compter de 2016.

Ce Programme vise à promouvoir l'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes dans les zones de départ de migrants (essentiellement Zone Nord, Zone Sud-Est et Casamance). Il agit à la fois sur la demande et sur l'offre du marché de l'emploi, en proposant une mise à niveau d'entreprises dans des secteurs à fort potentiel, tout en professionnalisant la main d'œuvre employable sur les mêmes filières et régions.

Le Programme est structuré en quatre composantes :

- Composante 1 : renforcement du tissu d'entreprises locales, portée par l'Agence Française de Développement et exécutée par le BMN et l'ADEPME ;
- Composante 2 : élargissement de l'accès équitable à la formation professionnelle, portée par l'Agence Luxembourgeoise pour la Coopération au Développement (LuxDev), et mise en œuvre en relation avec le Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat (MFPAA) ;
- Composante 3 : elle est en cours de formulation et devrait viser la facilitation de l'accès aux financements ;
- Composante 4 : actions transversales, gérées par la Délégation de l'Union européenne (DUE) : (i) actions de communication sur les opportunités de réussite au Sénégal et sur les dangers de l'émigration irrégulière, mises en œuvre par une agence de communication et (ii) mise en place d'un dispositif conjoint de suivi-évaluation, confiée à une équipe de consultants.

Dans le cadre du pilotage du Programme, la Délégation de l'Union Européenne (DUE) a commis une équipe de consultants pour mettre en place un dispositif conjoint de suivi-évaluation commun aux composantes et qui permettra de suivre l'exécution du programme, mais surtout l'atteinte des résultats de développement (effets et impacts).

La première étape de la mission a permis d'élaborer une version provisoire du Plan de suivi-évaluation du Programme conjoint. Cette matrice a été conçue suite à l'analyse des cadres logiques des composantes respectives du Programme (AFD et LuxDev), l'exploitation des statistiques nationales disponibles sur les thématiques adressées (emploi, migration, PME, etc.), l'analyse des systèmes de suivi-évaluation existant, et des entretiens avec les différents acteurs.

Après une série d'échanges avec la DUE, mais aussi avec les membres du Comité ad hoc, la première version du plan de suivi-évaluation a été améliorée et stabilisée.

2. APERÇU DU PLAN DE SUIVI EVALUATION CONJOINT

2.1. Indicateurs d’effets et d’impact du Programme

Nous résumons dans le tableau ci-après les indicateurs d’effets et d’impact actuellement retenus dans le Plan de S&E conjoint du Programme.

Tableau 1 : Indicateurs d’effets et d’impact initialement retenus dans le cadre du Programme conjoint

RESULTATS PREVUS	INDICATEURS DE RENDEMENT
IMPACT : L’emploi, en particulier des jeunes, est promu à travers l’amélioration de l’offre (formation et insertion professionnelle) et le développement de la demande (mise à niveau des entreprises) dans les régions de départ des migrants	Taux de croissance du PIB
	Taux de migration internationale liée au travail dans les régions cibles (désagrégé par sexe, âge, régulier/irrégulier)
	Taux combiné du sous-emploi et du chômage (national et par région) ¹⁰
	Nombre d’emplois directs créés (désagrégées par sexe, âge, secteur, permanents/temporaires)
	Nombre d’emplois maintenus/consolidés (désagrégées par sexe, âge, région, secteur)
EFFET 1 : Le tissu d’entreprises locales est renforcé	1. Nombre d’entreprises renforcées par type (Grandes, PME, TPE, GIE, etc.) dans la zone d’intervention (% dirigées par jeunes et femmes)
	2. Evolution Chiffre d’affaires et Valeur Ajoutée totale des entreprises renforcées
EFFET 2 : L’accès équitable à la formation professionnelle est élargi	1. Taux d’insertion professionnelle des sortants à 12 mois (désagrégé par sexe, niveau, filière, région) appuyés par le Projet dans la zone d’intervention
	2. Nombre de jeunes sortants ayant développé l’auto-emploi (désagrégé par sexe, âge, région)
	3. Chiffre d’affaires des entreprises créées et évolution
	4. Nombre de sortants ayant trouvé un emploi et/ou un stage à 12 mois au sein des entreprises appuyées par dans le cadre de la composante 1 et répartition par sexe

NB : Ce tableau présente les indicateurs initialement retenus au démarrage de la Baseline. Certains seront remis en question à la lumière des résultats de l’étude.

3. CONTEXTE ET PERIMETRE DE L’ETUDE LIGNE DE BASE

3.1. Contexte de l’étude

La réalisation de l’étude ligne de base (ou situation de référence) constitue la deuxième étape de la mission et une activité importante dans le processus de mise en place du dispositif conjoint de S&E. Elle devrait permettre de développer une compréhension commune, par les parties

¹⁰ L’indicateur « Pourcentage de Jeunes NEET », à savoir les jeunes non scolarisés, n’exerçant aucun emploi et ne suivant aucune formation (not in education, employment, or training) pourrait être pertinent. Néanmoins, il n’existe pas de données actualisées par région disponibles, ni de dispositif national validé de production régulière de statistiques sur les NEET au Sénégal.

prenantes, de la théorie du changement qui sous-tend l'intervention, mais aussi de la méthodologie de mesure des effets et impacts du Programme.

Le but est de produire un cadre logique conjoint, avec des valeurs de référence et cibles de performance des indicateurs pour les quatre prochaines années, mais aussi de servir de base aux évaluations futures prévues dans le cadre du Programme (évaluation à mi-parcours, évaluation finale, dispositif de mesure de l'impact).

3.2. Périmètre de l'étude

3.2.1. Objectif général

L'objectif général de la mission est de réaliser l'étude ligne de base du Programme « Développer l'emploi au Sénégal : renforcement de la compétitivité des entreprises et de l'employabilité dans les zones de départ » afin de disposer des données quantitatives et qualitatives de référence sur les indicateurs d'effets et d'impact.

3.2.2. Objectifs spécifiques

Les principaux objectifs spécifiques de l'étude sont :

- mesurer à la date la plus récente la valeur des indicateurs relatifs à l'objectif global et aux objectifs spécifiques ;
- valider la démarche de collecte et d'analyse des données nécessaires à la mesure des effets et de l'impact du Projet ;
- finaliser le cadre logique du Programme conjoint en fixant des cibles de performance ;
- permettre à la DUE d'asseoir un dispositif performant de planification et de suivi-évaluation-apprentissage prenant en compte le genre et la dimension régionale (territoriale).

Quelques indicateurs d'extrants importants seront passés en revue et leur valeur de référence mesurée (voir cadre de collecte).

Des projets de fiches d'indicateurs ont également été élaborés. Elles seront finalisées après stabilisation du cadre logique et des cibles de performance.

4. DEMARCHE METHODOLOGIQUE MISE EN ŒUVRE

La démarche proposée pour conduire la mission comprend quatre grandes phases :

- 1) Préparation de la mission et cadrage méthodologique ;
- 2) Mission de terrain ;
- 3) Analyse des données – Rapport provisoire ;
- 4) Atelier de Restitution et Rapport final.

4.1. Structuration de la mission

4.1.1. Etape 1 : Partage des TDR de l'étude

Les termes de référence ont été partagés avec la DUE, mais aussi avec les membres du Comité ad hoc, afin d'enrichir le cadre de collecte de données et d'identifier de façon exhaustive les différentes sources de données, tant au niveau national que régional.

4.1.2. Etape 2 : Revue documentaire, exploitation des statistiques nationales et systèmes de S&E des partenaires

Les données portant sur les indicateurs macro-économiques du Sénégal et sur l'emploi ont été exploitées afin de renseigner certains indicateurs d'impact du Programme désagrégés dans la mesure du possible par région et par sexe. Une requête spécifique a été adressée à l'ANSD afin de disposer de données plus détaillées.

Les dispositifs actuels de S&E des partenaires (BMN, ADEPME, MFPAA) ont été examinés lors de l'étape 1 de la mission. Ils permettent de renseigner un certain nombre d'indicateurs d'effets et d'extrants du Programme conjoint. Des requêtes spécifiques, sous la forme de tableaux à remplir, ont également été transmises aux partenaires.

Par ailleurs, les études et travaux pertinents réalisés au niveau national et régional ont été exploités en vue de recueillir des données éventuelles sur la migration, mais aussi sur la situation socio-économique régionale (ex : études de base AFD, études IPAR, rapports ARD, document de Politique Régionale de Développement Intégré, études réalisées par des projets/programmes dans la zone).

4.1.3. Etape 3 : Conception du cadre de collecte et d'analyse des données

Le cadre de collecte ci-après a été développé pour recueillir les données nécessaires au calcul des valeurs de référence. Il présente pour chaque indicateur clé, les sources et méthodes de collecte de données et la désagrégation par sexe et par région.

Tableau 2 : Cadre de collecte des données

RESULTATS PREVUS	INDICATEURS A MESURER	SOURCES/METHODE DE COLLECTE DES DONNEES	OBSERVATIONS
IMPACT : L'emploi, en particulier des jeunes, est promu à travers l'amélioration de l'offre (formation et insertion professionnelle) et le développement de la	Taux de croissance du PIB	Entretiens avec les services compétents du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (DGPPE, ANSD)	Il n'y a pas de données sur le PIB régional. Certaines statistiques de l'APIX (ex. taux d'investissement national et désagrégé par région) pourrait être utilisées, mais au niveau des effets

demande (mise à niveau des entreprises) dans les régions de départ des migrants	Taux de migration internationale liée au travail dans les régions cibles (désagrégé par sexe, âge, régulier/irrégulier)	Exploitation de statistiques et de rapports d'études (IPAR, OIM, DGSE) Réalisation d'une enquête de référence avec l'ANSD (en profitant de la 1 ^{ère} ENES de 2017)	Le module "Migration" finalisé a été partagé avec l'OIM ; il devra être transmis à l'ANSD par la DUE.
	Taux combiné du sous-emploi et du chômage (niveau national et par région cible)	Exploitation des données de l'ENES	A défaut d'avoir les résultats de 2016, ceux de 2015 seront utilisés
	Nombre d'emplois dans les entreprises appuyées par l'ADEPME et le BMN (désagrégées par région, sexe, âge, secteur, permanents/temporaires)	Exploitation des données du BMN et de l'ADEPME	Une requête a été adressée au BMN et à l'ADEPME La mission de terrain n'a pas permis de collecter d'autres données : celles-ci sont inexistantes sur le terrain
<u>EFFET 1</u> : Le tissu d'entreprises locales est renforcé	Chiffres d'affaires des entreprises appuyées par l'ADPEME et le BMN (par région, en 2015 et 2016)	Exploitation des données du BMN et de l'ADEPME	Une requête a été adressée au BMN et à l'ADEPME Il n'y a pas d'autres données disponibles sur le CA, en dehors des informations de l'APIX, pour les entreprises qui sont dans leur fichier
	Valeur Ajoutée des entreprises appuyées par l'ADEPME et le BMN (par région, en 2015 et 2016)	Exploitation des données du BMN et de l'ADEPME	Une requête a été adressée au BMN et à l'ADEPME
<u>EFFET 2</u> : L'accès équitable à la formation professionnelle est élargi	Taux d'insertion professionnelle des sortants à 12 mois (désagrégé par sexe, âge, niveau, filière, région) appuyés	Exploitation données CEP/MFPAA Collecte des données auprès des Inspections d'Académie	-
	Nombre de jeunes sortants ayant développé l'auto-emploi (désagrégé par sexe, région)		
	Chiffre d'affaires des entreprises créées dans le cadre de l'auto-emploi (en 2015 et 2016)		
<u>Extrant 1.2.</u> Divers accompagnements, adaptés aux profils des entreprises de ces zones sont déployés, en soutien à la croissance économique et à la création d'emplois locaux	Nombre total de plans de mise à niveau cofinancés dans la zone et désagrégation par région et par secteur (en 2014, 2015 et 2016)	Exploitation des données du BMN	Des requêtes spécifiques ont été adressées au BMN et à l'ADEPME Une collecte de données complémentaires auprès des entreprises appuyées est envisageable
	Volume des investissements réalisés par les entreprises bénéficiaires de la mise à niveau dans la zone d'intervention et par région (en 2014, 2015 et 2016)	Exploitation des données du BMN	
	Nombre total d'entreprises accompagnées dans la zone d'intervention et par région	Exploitation des données de l'ADEPME	
	Nombre total d'entreprises accompagnées dans la zone d'intervention dirigées par une femme	Exploitation des données de l'ADEPME	

	Nombre total d'entreprises accompagnées dans la zone d'intervention dirigées par un jeune)	Exploitation des données de l'ADEPME	
	Nombre total d'entreprises formalisées dans la zone d'intervention et par région	Exploitation des données de l'ADEPME	

4.2. Mission de terrain

L'étude de référence ne prévoyant pas d'enquêtes spécifiques pour collecter des données primaires, la mission de terrain s'est focalisée sur la collecte de données additionnelles pour compléter celles déjà recueillies auprès des partenaires du Programme, mais aussi de données qualitatives permettant d'actualiser le contexte de l'intervention. Des entretiens ont été conduits avec les acteurs ci-après :

- Chambres de commerce et chambres de métiers ;
- Inspections d'académie ;
- Agences régionales de développement ;
- ONG, Projets et Programmes pertinents intervenant dans la région ;
- Structures étatiques de développement.

Le contenu de ces entretiens a été orienté sur la situation socio-économique régionale, l'état de la migration internationale (régulière et irrégulière), le tissu des entreprises locales, les chaînes de valeurs dominantes, l'état de la formation professionnelle et technique, etc.

L'enjeu pour cette étude de base était également de recenser les interventions pertinentes dans la zone pour apprécier la dynamique institutionnelle. Elle a permis d'alimenter la cartographie des interventions pertinentes intervenant sur les mêmes thématiques que le Programme. Ces informations sont importantes pour la recherche de synergies, mais aussi dans la perspective de mise en place du dispositif de mesure de l'impact (sélection de l'échantillon témoin, imputabilité).

4.3. Analyse des données – Rapport provisoire

L'exploitation des statistiques nationales et des données des partenaires, combinée à la revue documentaire et aux entretiens avec les acteurs, ont permis d'affecter des valeurs aux indicateurs retenus, et de préciser leur niveau de référence. Pour certains indicateurs, qui se sont avérés impossibles à renseigner du fait de l'absence effective de données (ex. : PIB régionaux), un indicateur de substitution est proposé (ex. : taux d'investissement des entreprises – niveaux régional et national). Quelques indicateurs complémentaires susceptibles d'apporter un éclairage intéressant sont également proposés.

4.4. Restitution et livrables finaux

Les résultats de l'étude de base ont été présentés à l'occasion d'un atelier de restitution avec les parties prenantes et élargi à d'autres partenaires intéressés le 23 février 2017 à l'hôtel Savana de Dakar. Une seconde présentation sera réalisée par le Consultant national lors de la première réunion du Comité de Pilotage, le 27 mars 2017.

Les observations et recommandations des acteurs, formulées lors de l'atelier, ont été intégrées dans le présent rapport final (incluant les résultats de la composante 2), qui sera complété par les livrables suivants, y inclus les éléments relatifs aux composantes 3 et 4 :

- ☞ La liste harmonisée d'indicateurs clés permettant le suivi-évaluation du Programme avec les valeurs de référence ;
- ☞ Le Plan de suivi-évaluation finalisé ;
- ☞ Les fiches descriptives des indicateurs d'impact et d'effets (projets joints en annexe).

Le cadre logique du Programme conjoint avec les valeurs cibles sera produit après validation de la présente étude.

Les livrables ainsi définis seront intégrés à la plateforme AKVO, système de reporting du Fonds fiduciaire, qui a fait l'objet d'une présentation par la Commission européenne aux parties prenantes du Programme les 23 et 24 février 2017.

5. RESULTATS DE L'ETUDE LIGNE DE BASE

Les résultats présentés dans ce cadre découlent de l'analyse des données fournies par les différents acteurs et partenaires concernés par la problématique, et des constats relevés à l'occasion de la mission terrain. En effet, celle-ci visait également à compléter les données quantitatives fournies par les indicateurs du plan de suivi évaluation, par des éléments de nature qualitative. Il s'agissait d'obtenir une meilleure appréhension des territoires d'intervention du programme, grâce à l'identification des acteurs clés, des ressources, des autres programmes implantés, des difficultés spécifiques.

Nous présentons, ci-dessous, les constats majeurs d'ordre général et par région.

5.1. Constats d'ordre général

5.1.1. Rareté des données statistiques, sauf pour la FPT

Les investigations ont confirmé la rareté, voire l'inexistence des statistiques relatives à la situation économique des régions et à la migration. La plupart des acteurs rencontrés sont plutôt dans une situation d'attente de données qui pourraient leur être fournies par le dispositif conjoint de suivi – évaluation.

L'existence d'une base de données unique et exhaustive sur le tissu des entreprises des régions fait également défaut. Les informations sont souvent dispersées entre les chambres consulaires, le tribunal régional, les services fiscaux, etc. Ces bases de données ne sont d'ailleurs pas mises à jour régulièrement, notamment en ce qui concerne les entreprises en cessation d'activités.

Les résultats du recensement général des entreprises, en cours au niveau de l'ANSD, devraient permettre d'avoir une situation plus claire.

Des données exhaustives sur la migration irrégulière n'existent quasiment pas, ou sont éparpillées entre les services de la gendarmerie et les collectivités locales. Les données sur le nombre de migrants de retour pourraient, quant à elles, s'avérer plus faciles à obtenir, mais toujours de façon ponctuelle.

Enfin, il convient de noter que l'APIX (Agence nationale de la promotion de l'investissement) est présente sur tout le territoire et accompagne les étapes de la vie des entreprises : agrément, formalisation, information sur les lignes de crédits, etc. A ce titre elle dispose d'une base contenant des données (chiffre d'affaire, effectifs, investissement, etc.) sur les entreprises, désagrégées par région et actualisées annuellement. Ces éléments constituent une ressource intéressante, et pourront être utilisés pour caractériser la situation de référence, et apprécier les impacts régionaux de l'appui apporté aux entreprises dans le cadre du programme.

En revanche, les données relatives à la FPT (nombre de CFP, nombre de personnes ayant complété une formation, etc.) sont généralement disponibles au niveau des inspections d'académie jusqu'à l'année 2015. Le suivi de l'insertion des sortants n'étant pas systématique, seul quelques CFP dans la zone Sud et au Nord arrivent à ces données.

5.1.2. Multiplicité de projets locaux et cloisonnement des interventions

La dynamique institutionnelle locale est marquée par l'existence de quelques programmes structurant (PADAER, PUDC, PADEC, PDIDAS, PPDC, PAPEJF), à côté d'une multitude de petites interventions dans les secteurs productifs et sociaux, déployées généralement par des ONG nationales et internationales.

Malgré les efforts des ARD (conférences d'harmonisation tenues régulièrement, mise à jour des plans de développement) et les CRD (Comités Régionaux de Développement) répétitifs, les synergies au niveau opérationnel manquent toujours. Cela réduit l'impact de ces interventions au niveau des bénéficiaires finaux.

Quelques interventions adressant directement la dynamique migratoire logées pour la plupart dans les ARD ou portées par des ONG comme le GRET ou VIS, sont également relevées.

Par ailleurs, un nouveau Programme de développement agricole dénommé « Beydaare » est cofinancé par l'Union Européenne et l'AFD dans le tiers Sud du Sénégal, mais n'a pas encore démarré.

5.1.3. Rôle et positionnement des chambres consulaires et des ARD

Les chambres consulaires maîtrisent assez bien le tissu économique local et les chaînes de valeur porteuses. Cependant, en dehors du CGA de Ziguinchor, qui semble avoir développé une offre de service structurée (les bénéficiaires et collectivités locales participent à l'effort de formation), ces structures ne sont pas en mesure de proposer, de façon pérenne, des prestations à leurs membres.

Des répertoires d'adhérents sont constitués et mis à jour à l'occasion des élections, mais ceux-ci ne comportent aucune information sur l'entreprise en dehors de sa typologie.

Les chambres consulaires interviennent beaucoup dans la formalisation des entreprises et offrent plus ou moins régulièrement des services de formation en création et gestion d'entreprises, avec l'appui de leurs partenaires (BIT, GIZ, ADEPME, etc.).

Certaines chambres de métiers (ex : Matam, Louga) ont même accompagné des jeunes sortants des CFP dans l'auto-emploi (élaboration de business plans, mise en relation avec des IMF ou des banques), mais sans grand succès.

Pour compenser le manque de moyens et de ressources, tous les acteurs institutionnels sont amenés à rechercher des partenariats techniques et financiers, déployés dans le cadre de projets d'envergure locale ou nationale. Ces interventions, conduites de façon autonome, sont ponctuelles. Faute d'être appropriées par les responsables locaux qui n'ont ni les moyens, ni les capacités de les prendre en charge, elles ne sont pas pérennisées.

D'ores et déjà, la mission a identifié plusieurs projets qu'il serait intéressant de prendre en compte dans la cadre de la mise en œuvre de certaines composantes du programme « Développer l'emploi ». Ces opportunités sont signalées dans les chapitres spécifiques à chaque région.

Les Agences Régionales de Développement (ARD), « bras techniques » des collectivités, sont à même de promouvoir des approches transversales et de faciliter des synergies. Elles hébergent des projets mis en œuvre sur leur territoire (ex. : le Projet d'Appui aux Initiatives de CO-Développement Économique Local dans la région de Sédhiou - PAICODEL-S - à l'ARD de Sédhiou, ou le Projet d'Appui à la cohérence sociale et à la création d'opportunités d'emplois au nord et à l'est - PROCOSOL -, qui intervient à Tambacounda et à Matam).

Les ARD abritent également les différents Bureaux d'Accueil et d'Orientation des Sénégalais de l'Extérieur (BAOS), ce qui encourage notamment la prise en compte de la dimension "migration" dans les plans de développement locaux.

5.1.4. Implication des services de l'Etat

Le Ministère de la Formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'artisanat est un partenaire « historique » de la coopération luxembourgeoise. A ce titre, ses représentations régionales, les Inspections académiques accueillent les antennes du Projet ACEFOP et sont de fait, impliquées dans le Programme.

Les problématiques du Programme « Développer l'emploi », concernent également le Ministère de la jeunesse, de l'emploi et de la construction citoyenne (insertion professionnelle des jeunes) et le Ministère des affaires étrangères et des sénégalais de l'extérieur. La présence des BAOS au sein des ARD (notamment Louga, Sédhiou, Kolda, Tambacounda) sert de point d'ancrage de la DGSE au niveau des collectivités locales.

Par contre, les institutions locales dépendantes du Ministère de la Jeunesse (Directions régionales de la jeunesse, ANPEJ, Conseils Régionaux de la Jeunesse) souffrent de faiblesses institutionnelles pour être des partenaires efficaces du Programme, particulièrement dans la campagne de communication. Ce qui est regrettable, car ces acteurs sont en lien avec les organisations de jeunes ciblés par le Programme.

5.1.5. Difficultés d'accès au crédit : une contrainte majeure au développement des entreprises et à l'auto-emploi

L'accès au crédit des banques ou des IMF demeure difficile et constitue, de façon unanime, la première contrainte à l'auto-emploi et au développement des activités des MPME existantes.

Le caractère informel d'une bonne partie des entreprises, l'absence de garantie et d'apport personnel, le manque d'éducation financière des promoteurs, la faiblesse de leur culture entrepreneuriale et leurs capacités limitées en gestion, au niveau de la qualité des produits et du marketing constituent autant d'éléments aggravant de ces contraintes et de leur ressenti.

Même les entreprises bénéficiaires du BMN peinent à obtenir des prêts dans les banques pour mobiliser leur apport. Cela constitue un frein à de nombreux projets économiques et est unanimement déploré. Le dispositif Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires (FONGIP), censé lever la contrainte liée à la garantie, présente trop de lourdeurs pour être efficient, et décourage les initiatives.

Compte tenu de cette situation, le volet « financement » du Programme « Développer l'emploi » apparaît particulièrement pertinent et utile. Il est fortement souhaitable qu'il puisse être mis en place rapidement.

5.1.6. Autre constats

Les autres constats globaux suivants peuvent être faits :

- Une forte densité des CFP publics et privés (sauf à Sédhiou qui n'en compte qu'un) aux moyens parfois limités, mais offrant des filières en adéquation avec les besoins locaux et développant des partenariats avec les chambres consulaires ;
- L'existence de Bureaux en charge de la Formation Professionnelle et Technique dynamiques au sein des Inspections d'Académie ;
- La non fonctionnalité de la plupart des Cellule d'appui à l'insertion existant dans les CFP (sauf dans certaines Centre de Ziguinchor comme le CRETEF) ; ce qui ne permet pas d'assurer le suivi systématique de l'insertion des sortants ;
- Un grand déséquilibre dans l'approche et les programmes de formation technique et professionnelle entre la Zone Nord (très en avance avec l'approche par compétence déjà implantée) et les zones Sud et Sud-est.

5.2. Constats spécifiques par zone d'intervention

5.2.1. Zone Sud (Ziguinchor, Kolda, Sédhiou)

Il existe de grandes disparités entre les 3 régions concernées. Ziguinchor – et dans une moindre mesure Kolda – apparaît privilégiée, car elle attire de nombreux projets. Elle a pleinement bénéficié du programme de mise à niveau financé par l'AFD, et une vingtaine d'entreprises ont d'ores et déjà engagé des projets de modernisation avec le BMN (contre deux seulement à Sédhiou et aucune à Kolda).

Le tissu d'entreprises est également plus dense à Ziguinchor avec l'hôtellerie, le secteur de la pêche, l'artisanat, l'agriculture (anacarde, mangue, produits forestiers, etc.).

Les bénéficiaires du programme de mise à niveau sont bien engagés et apprécient le dispositif. Mais les difficultés d'accès au crédit bancaire constituent une réelle contrainte pour la concrétisation des investissements, ce qui entrave la finalisation des processus.

Le BMN dispose d'un point focal au sein du Centre de Gestion Agrée de la Chambre de Commerce de Ziguinchor, qui fonctionne de façon satisfaisante.

Les chambres des métiers, de par leur connaissance du tissu artisanal local, gagneraient à être davantage mobilisées. La chambre des métiers de Sédhiou se distingue par son dynamisme et ses infrastructures (salles de formations équipées).

Parmi les projets significatifs avec lesquels des synergies pourraient utilement être recherchées, on peut citer :

- Le Projet Pôle de Développement de la Casamance (PPDC), dont le siège est à Ziguinchor et qui vise à développer les chaînes de valeurs rizicoles, horticoles et ostréicoles dans toute la zone Sud ;
- Le Programme d'appui au développement économique de la Casamance (PADEC), dont le siège est à Kolda et qui vise à contribuer au développement et à la mise en valeur du potentiel agricole et agro-alimentaire de la Casamance par les petits producteurs/trices à travers un appui à des filières porteuses ;
- Le Programme d'Appui au Développement Agricole et de l'Entreprenariat Rural (PADAER) à Kolda dans le cadre du renforcement de l'entreprenariat rural ;
- Le Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (PAPEJF) qui favorise l'autonomisation des jeunes et des femmes à travers notamment le financement de projets porteurs dans les secteurs productifs ;
- Le Projet USAID/Naatal Mbay qui appuie les chaînes de valeur riz et maïs ;
- L'intervention d'ONG internationales et locales (World Vision, OXFAM, 7A Marewee, FODDE, La Lumière, etc.) surtout dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du développement local.

Un Projet intéressant dénommé « Alternatives endogènes contre les migrations irrégulières » (ALEMI) a été mis en œuvre à Kolda entre 2013 et 2014, par l'association SYSED. Cette action a débouché sur la création réussie et pérenne de la Fédération des jeunes producteurs agricoles de Fouladou (FJPA), qui pourrait fournir des exemples de bonnes pratiques et *success-stories* à exploiter dans le cadre de la campagne de communication.

Les ARD de Ziguinchor, Kolda et Sédhiou sont sensibilisées sur les questions migratoires. Elles ont notamment contribué (ARD de Sédhiou, Chef de file) au projet PAICODEL-S (Projet d'Appui aux Initiatives de CO-Développement Economique Local dans la région de Sédhiou), mis en œuvre avec le Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural (GRDR). L'ARD de Kolda doit accueillir en mars le Forum « *Migration et développement* ».

Une initiative conjointe est en cours de formulation entre les 03 ARD, en relation avec l'Agence Catalane de Coopération Internationale et devrait être soumise à l'Union Européenne.

L'élaboration, en cours, des Plans Départementaux de Développement et des Plans de Développement Communaux est l'occasion d'intégrer les problématiques de migration dans les politiques et stratégies locales. Ainsi, le Plan régional de développement intégré de Sédhiou

(PRDI) 2013 – 2018 prévoit : « *Le Conseil Régional de Sédhiou, dans la cadre de l'Entente Interrégionale, devrait conduire des actions de marketing auprès des IMF, pour promouvoir de tels instruments de financement. Ce mécanisme permettrait d'alimenter un Fonds Régional de Développement Economique (FRDE) et serait un outil important dans le dispositif de lutte contre la pauvreté et l'immigration clandestine des jeunes, capable, aussi, de contribuer à l'amélioration des conditions des femmes par le financement de microprojets* ».

5.2.2. Zone Sud-est (Tambacounda, Kédougou)

Cette zone est constituée de régions très vastes, à fort potentiel mais qui souffrent de l'insuffisance des infrastructures de base, ce qui augmente le coût des facteurs de production et réduit fortement la capacité des entreprises locales à acheminer leur production vers les marchés.

Les activités économiques restent dominées par l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, le commerce, l'exploitation des produits forestiers et l'exploitation minière.

Les régions de Tambacounda et Kédougou affichent une forte dynamique institutionnelle avec la présence de nombreux projets/programmes de développement et d'ONG :

- Le Programme d'Appui au Développement Agricole et de l'Entreprenariat Rural (PADAER) financé par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et le Fonds fiduciaire espagnol pour la sécurité alimentaire : le PADAER appuie l'entreprenariat rural dans les filières céréales (mil, maïs, sorgho, riz et fonio), horticulture, karité, bovins et petits ruminants ;
- Le Programme de renforcement de la résilience à la sécurité alimentaire au Sahel (P2RS) financé par la Banque africaine de développement (BAD) et qui appuie le développement rural et agricole ;
- Le Groupe d'Action pour le Développement Communautaire (GADEC) qui intervient dans divers domaines : sécurité alimentaire, formation professionnelle et technique, gouvernance locale, etc.
- L'ONG « La Lumière » à travers plusieurs programmes sur la résilience, la mise en place de groupes d'épargne et de crédit, la promotion de l'entreprenariat féminin, etc.

Au niveau de la région de Tambacounda, interviennent :

- le GRDR (basé à Bakel) sur les thématiques « Migration, citoyenneté et développement » ;
- l'ONG Italienne *Volontariato Internazionale per lo Sviluppo* (VIS) via le Projet « *Action de lutte contre les migrations irrégulières à travers l'appui au développement local* ». Ce projet pilote de 9 mois vise à contribuer à la maîtrise du phénomène de l'émigration clandestine sur la route des terres du Sénégal vers les rives de la Méditerranée. Il consiste à faire bénéficier 225 jeunes d'une formation professionnelle et technique, et à les accompagner dans l'insertion. A cela s'ajoute, l'amélioration de l'offre de formation dans le domaine agro-sylvo-pastoral, la réalisation d'actions de communication/sensibilisation pour amener les jeunes à rester dans leur terroir et une étude sur les profils des migrants.

La région compte également trois entreprises engagées dans un processus de mise niveau : dont 1 SA, 1 SARL, et une entreprise individuelle. Le tissu industriel est limité à la SODEFITEX et à une multitude de très petites entreprises et MPME au niveau de l'artisanat, du secteur agricole et de l'élevage.

La région dispose d'un Plan de développement régional intégré tandis que le Plan départemental de développement Tambacounda a été finalisé.

5.2.3. Zone Nord (Saint Louis, Louga, Matam)

La zone Nord constitue un territoire à fort potentiel ; elle couvre plusieurs zones agro écologiques favorables au développement de l'agriculture irriguée : Vallée du Fleuve Sénégal, zone du Lac de Guiers, zone sylvo-pastorale, Niayes).

Beaucoup de projets et programmes interviennent dans la zone. La présence de la SAED, avec ses différentes délégations et projets exécutés, permet de valoriser le potentiel des régions de Matam et Saint-Louis.

Le tissu économique local est dominé par de nombreuses PME/PMI actives essentiellement dans la chaîne de valeur riz (riziers, entreprises agricoles), la transformation de produits agricoles, la pêche, l'élevage (filiales bétail/viande, mini laiteries, minoteries), l'artisanat (notamment d'art), etc. A côté de ce tissu, on note la présence de grandes industries comme la Compagnie Sucrière Sénégalaise, la SOCAS, Agroline, la SPIA, etc.

Beaucoup de multinationales et firmes étrangères spécialisées dans le domaine agricole s'installent dans la zone, dans le cadre de conventions de partenariat signées avec des communes (ex : West African Farm, Grands Domaines du Sénégal, Société des Cultures Légumières, Compagnie Agricole de Saint-Louis, etc.).

Les régions du Nord, particulièrement Louga et Matam, sont des zones historiques d'émigration. Celle-ci est principalement régulière, malgré le fait que Saint-Louis constitue une zone de départ.

Le taux d'émigration est jugé très élevé dans les régions de Louga et de Matam. Selon le Directeur de l'ARD de Matam, 80% des familles de la région sont touchées par ce phénomène. Le Document de Plan Régional de Développement Intégré (PRID) souligne d'ailleurs que « *Matam est la principale région d'émigration du Sénégal ; dans chaque village, il existe une association d'émigrés et aussi une Fédération des Associations de Développement des Villages et Communes de la Région de Matam (FADERMA)* ». Ces émigrés contribuent significativement au développement économique et social de la région. Des concertations sont en cours avec les Associations de migrants afin de maximiser les investissements réalisés, et de les canaliser davantage vers des secteurs productifs. La migration à Matam est essentiellement régulière.

La zone Nord est la zone d'intervention traditionnelle de la Coopération Luxembourgeoise, avec beaucoup de réalisations dans le domaine de la FPT. Ainsi, l'approche par compétences y a été déjà implantée, à travers plusieurs interventions de l'Etat avec l'appui des PTF, mais également des actions développées par l'ARD dans le cadre de la Coopération décentralisée. Quelques interventions majeures peuvent être citées :

- Le Programme d'Appui au Développement Agricole et de l'Entreprenariat Rural (PADAER) qui soutient l'entreprenariat rural ;
- Le Projet de Développement Agricole de Matam (PRODAM), financé par la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), qui a mis en place une dizaine de Société d'Intensification de la Production Agricole (SIPA) au profit de Jeunes ;
- Le Programme pour le Développement Inclusif et Durable de l'Agribusiness au Sénégal (PDIDAS), financé par la Banque Mondiale, et qui vise à développer une agriculture commerciale inclusive et une gestion durable des terres à travers, entre autres, un appui au secteur privé (y compris les petits exploitants agricoles) tout au long des chaînes de valeur de l'agro-industrie ;
- Le Programme des Domaines Agricoles Communautaires (PRODAC) qui a installé deux DAC dans la région de Louga ;
- Le Projet USAID/Naatal Mbay qui appuie les chaînes de valeur riz et maïs ;
- Les différents projets réalisés par la SAED, en soutien à la productivité agricole, et financés pour la plupart par l'Agence Française de Développement :
 - le Projet Agriculture irriguée et Développement Economique des Territoires Ruraux de Podor (AIDEP) ;
 - le Projet d'Amélioration de la Sécurité Alimentaire et d'Appui à la Mise en Marché dans la Région de Matam (ASAMM) ;
 - le Projet d'Appui à la Promotion des Exploitations Familiales dans la région de Matam (APEFAM) ;
 - le Programme d'Urgence de Développement Communautaire ;
 - etc.

Au niveau des politiques locales de développement, les trois régions disposent de PRDI et plusieurs plans départementaux de développement sont déjà finalisés (Saint-Louis, Podor, Louga, Matam).

5.3. Situation des indicateurs

5.3.1. Indicateurs d'Impact

▪ **Taux de croissance du PIB**

L'élaboration des comptes nationaux par l'ANSD a été conclue pour les années 2014 et 2015. Le taux de croissance du PIB est évalué respectivement à 4,1% et 6,8%.

Pour 2016, les prévisions de la DPEE ont estimé le taux de croissance à 6,6%.

La Banque Mondiale estime le PIB en \$ courant à 13,61 milliards \$ en 2015 contre 15,285 milliards \$ en 2014.

En outre, le niveau de revenu global de la population sénégalaise est jugé faible. Le Revenu National Brut/habitant en dollars courants est estimé à 980 \$ en 2015 contre 1 040 \$ en 2014.

Ces données permettent d'assurer une base de comparaison pertinente avec d'autres pays pairs bénéficiaires du FFU.

▪ **Chômage et sous-emploi lié au temps de travail**

Cette enquête est une première au Sénégal ; elle est soutenue par la Banque Mondiale à travers le Projet *Statistics For Results Facility*. C’est un exercice nouveau ; par conséquent les résultats doivent être analysés en tenant compte du contexte local et de l’inadéquation dans certaines zones rurales de la définition du chômage¹¹. C’est d’ailleurs pourquoi, le taux combiné du chômage et du sous-emploi a été retenu comme indicateur.

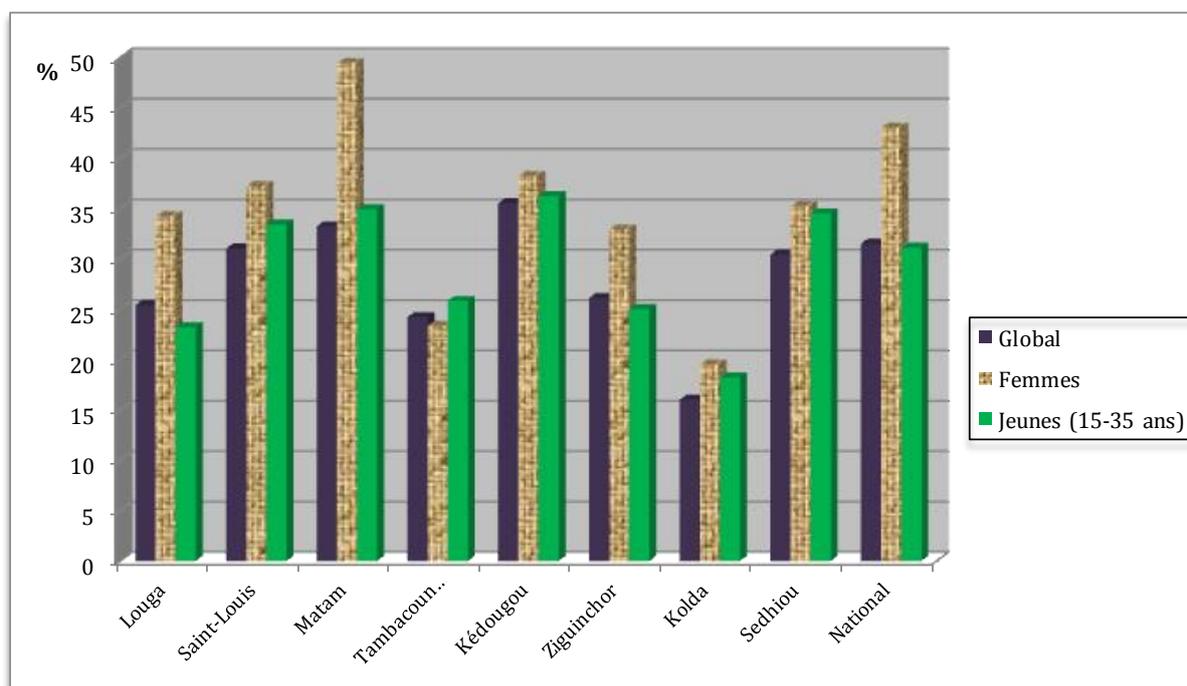
Compte tenu du niveau de sensibilité de cet indicateur et de la nouveauté de l’exercice, nous avons jugé plus prudent de suivre uniquement les données annuelles. En plus, la représentativité des données trimestrielles par région administrative n’a pas encore été établie.

Les résultats définitifs de l’Enquête Nationale sur l’Emploi au Sénégal, réalisée par l’ANSD, révèlent un taux de chômage de 15,3% au niveau national. Le chômage touche plus les femmes (22,6%) que les hommes (9,8%). Le taux de chômage des jeunes de 15 à 35 ans, principales cibles du Programme se situe, quant à lui, à 19%.

Par rapport au sous-emploi lié au temps de travail, le taux de 26,8% est affiché au niveau national dont 39,8% chez les femmes, près de 20% chez les hommes et 25,7% au niveau de la frange jeunes.

Le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage est de 31,5% au niveau national dont 43% chez les femmes et 31,1% chez les jeunes âgés de 15 à 35 ans.

Par rapport à la zone d’intervention du Programme, la situation du taux combiné du chômage et du sous-emploi se présente comme suit :



Graphique 1 : Taux combiné du chômage et du sous-emploi dans la zone d’intervention du Programme

¹¹ Est considéré comme chômeur au sens du Bureau international du Travail (BIT), tout actif sans emploi au courant de la semaine de référence, qui est activement à la recherche d’un travail et qui est immédiatement disponible ou est disposé à en occuper un dans les deux semaines suivant la date de l’interview. Le taux de chômage est obtenu en rapportant le nombre de chômeurs à la population active âgée de 10 ans ou plus (enquête ANSD 2015 – rapport 2016). Face aux limites d’un tel indicateur dans le contexte sénégalais, il a été jugé plus pertinent de considérer le taux combiné du chômage et du sous-emploi

Au niveau de la zone d'intervention, le chômage et le sous-emploi combinés touchent surtout les régions de Kédougou (35,5%), Matam (33,2%), Saint-Louis (31%) et Sédhiou (30,4%). Cette situation est compréhensible pour deux parmi les trois plus jeunes régions du Sénégal, où le tissu d'entreprises reste très faible et dominé par le secteur agricole, l'artisanat et l'exploitation minière (Kédougou, Matam), avec des emplois précaires. Pour Saint-Louis, cependant, la situation est paradoxale en raison de la présence de nombreuses entreprises dans l'agriculture et l'agro-industrie.

La même situation est observée au niveau des cibles jeunes et femmes : les mêmes régions présentent les taux les plus élevés.

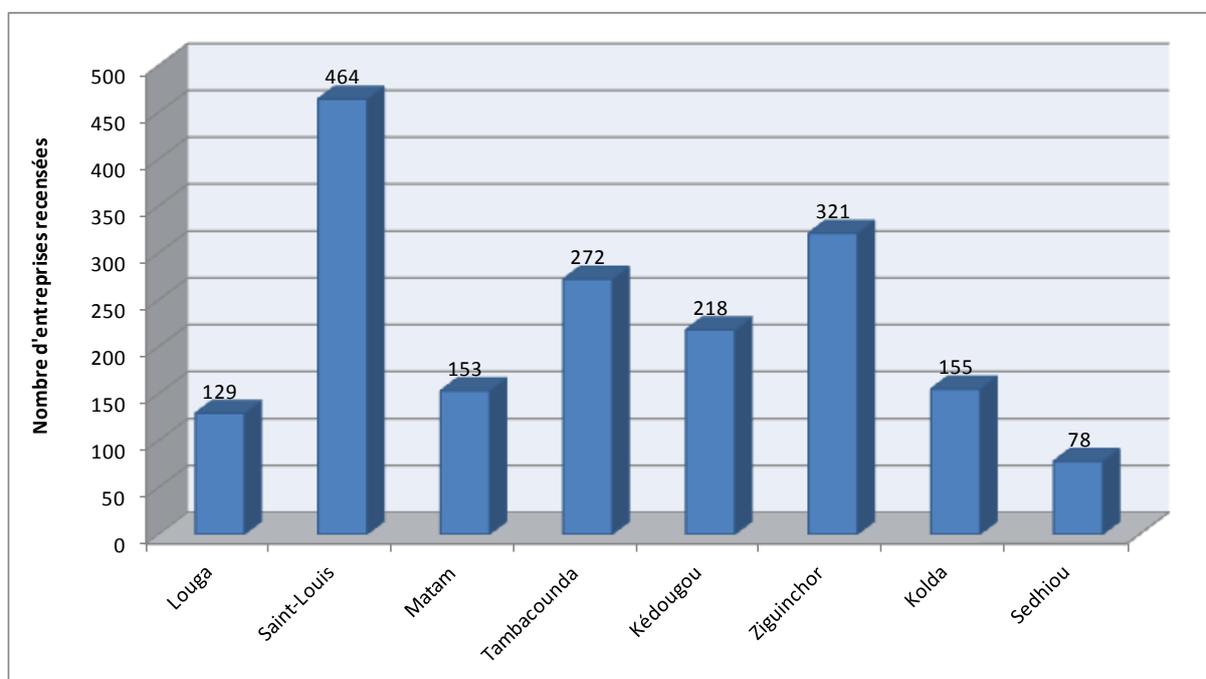
Par ailleurs, quatre régions parmi celles ciblées par le Programme affichent un taux combiné du chômage et du sous-emploi inférieur au taux national (qui est de 31,5%). Il s'agit des régions de Kolda (18,2%), Ziguinchor (25%), Louga (23,2%) et Tambacounda (25,8%).

5.3.2. Indicateurs d'Effets

Effet 1 : Le tissu d'entreprises locales est renforcé

- **Données générales sur les entreprises recensées**

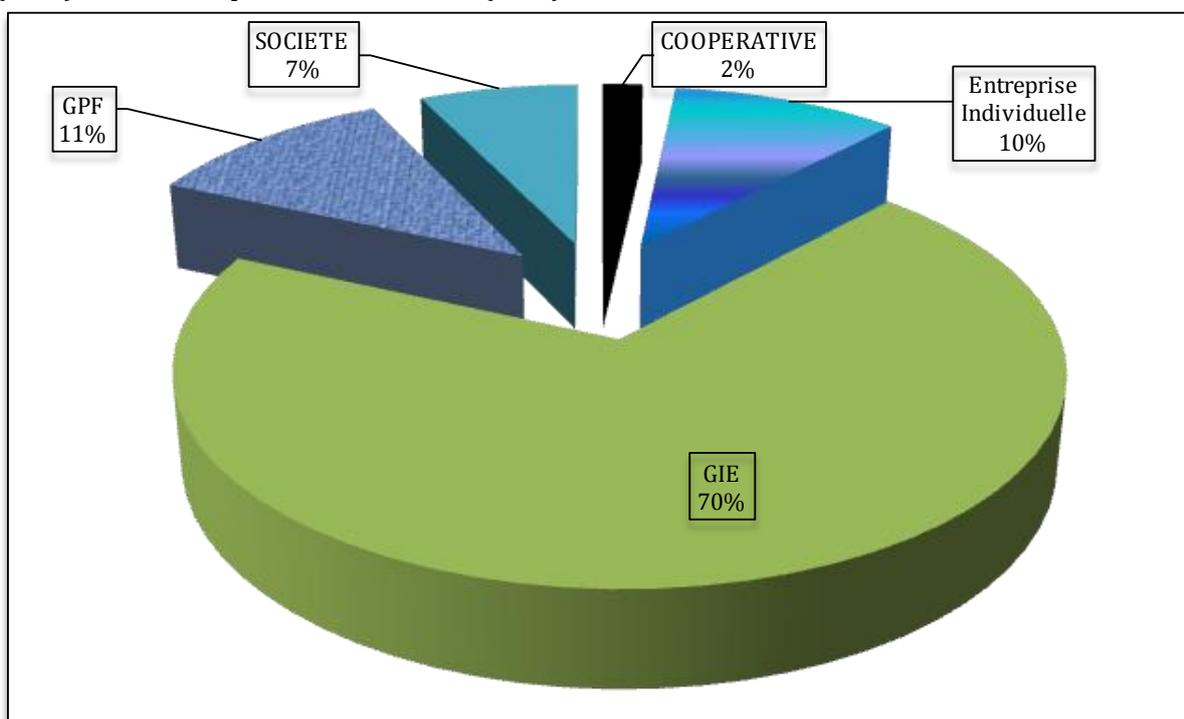
L'étude de « faisabilité du Projet pour la Mise à niveau d'entreprises locales dans des régions défavorisées du Sénégal » réalisée par le Cabinet AGIR pour le compte de l'AFD (juin 2016) a permis d'appréhender le tissu des entreprises dans les différentes zones d'intervention du Programme. Au total, 1 790 entreprises ont été recensées et réparties par région comme suit :



Graphique 2 : Nombre d'entreprises recensées par région

Source : Cabinet AGIR, Etude de faisabilité PMN des entreprises locales, juin 2016

Par rapport au statut juridique des entreprises recensées, le tissu est fortement dominé par les Groupement d'Intérêt Economique (70%), suivis des Groupements de Promotion Féminine (11%) et des entreprises individuelles (10%).



Graphique 3 : Répartition des entreprises recensées par statut juridique

Source : Cabinet AGIR, Etude de faisabilité PMN des entreprises locales, juin 2016

Ce constat est identique dans toutes les zones d'intervention. Cette situation nécessite une bonne adéquation entre les actions d'assistance technique et de coaching qui seront déployées, et la spécificité de ces types d'entreprises. Elle est plus marquée dans la zone Sud, où 85% des entreprises recensées sont constituées sous forme de GIE et de GPF, contre 80% au Nord et 77% au Sud-est.

L'exploitation des résultats du Recensement Général des Entreprises (RGE), partagés le 29 mars 2017, devrait permettre d'avoir des données plus exhaustives par région et par secteur d'activités.

Une requête officielle pourra être transmise à l'ANSD afin de disposer des données détaillées du RGE.

- **Entreprises suivies par l'APIX**

Nombre d'entreprises et emplois créés

L'APIX, à travers ses bureaux installés à Ziguinchor, Tambacounda, Saint-Louis et Louga, accompagne la création des entreprises. Elle assure également un suivi régulier des entreprises privées, éligibles aux régimes économiques du code des investissements et du statut d'entreprise franche d'exportation. Au total, 83 entreprises ont été répertoriées par l'APIX dans

la zone du Programme en 2016 contre 67 en 2015 et 56 en 2014. Le tissu reste dominé par le secteur primaire avec 57,8% des entreprises contre 27,7% pour le secondaire et 15,5% pour le tertiaire.

Le nombre d’emplois générés par ces entreprises en 2016 se chiffre à 2 951, dont plus de la moitié (55,8%) dans le secteur primaire et 40,7% dans le secondaire.

Le tableau suivant présente, pour chaque zone, l’évolution du nombre d’emplois créés au sein des entreprises suivies par l’APIX.

Tableau 3 : Situation des entreprises suivies par l’APIX

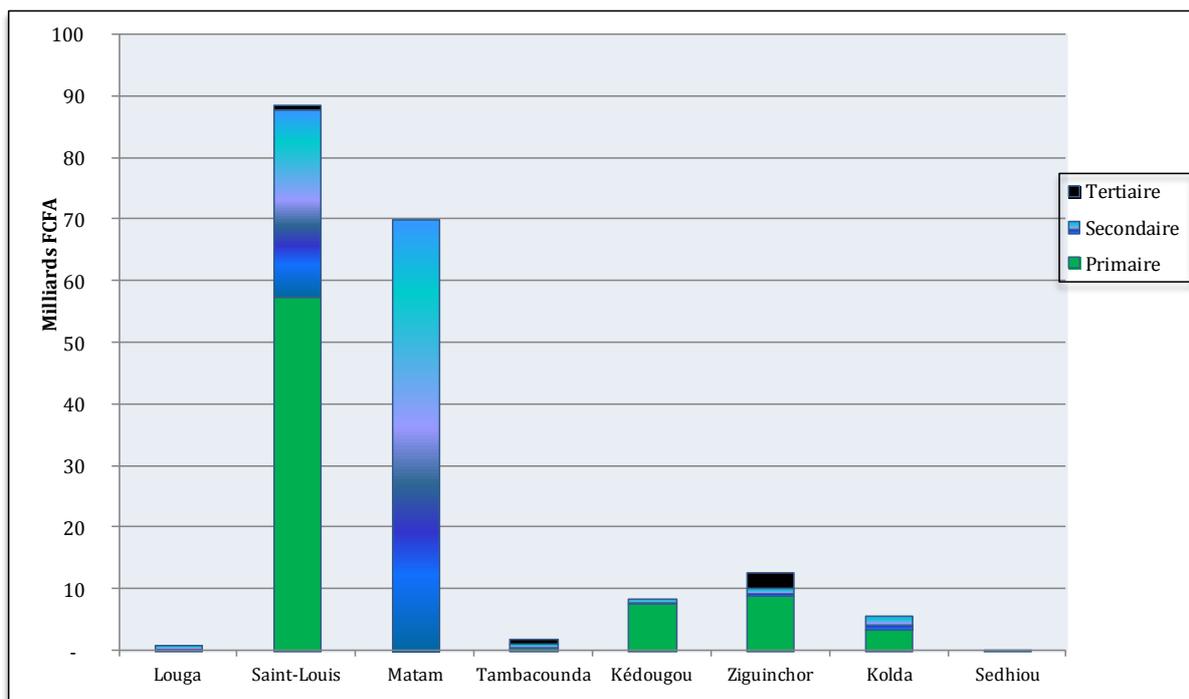
REGION	Nombre d’entreprises			Nombre d’emplois		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Louga	4	10	6	52	78	63
Saint-Louis	28	35	45	606	475	920
Matam	4	4	1	120	127	101
Tambacounda	6	8	7	85	60	303
Kédougou	-	4	2	-	124	468
Ziguinchor	11	8	14	722	700	957
Kolda	3	1	7	17	11	133
Sédhiou	-	1	1	-	3	-
TOTAL	56	71	83	1 602	1 578	2 945

Source : APIX, 2016

Volume des investissements réalisés :

Le volume global des investissements réalisés par les entreprises suivies est évalué en 2016 à 188,24 milliards FCFA contre 36 milliards FCFA en 2015 et 37 milliards FCFA en 2014. L’augmentation significative des montants en 2016 est imputables aux investissements réalisés principalement à Saint-Louis (+71,5 milliards FCFA), Matam (+64 milliards FCFA), Ziguinchor (+10,6 milliards FCFA), et Kolda (+5,5 milliards FCFA).

La répartition des investissements par secteur d’activités en 2016 est représentée dans le graphe suivant :



Graphique 4 : Répartition des investissements (FCFA) par secteur (Source : APIX, 2016)

Le secteur secondaire concentre plus de la moitié des investissements contre 42% pour le secteur primaire et 2% seulement pour le tertiaire.

Effet 2 : L'accès équitable à la formation professionnelle est élargi

▪ **Taux d'insertion professionnelle des sortants**

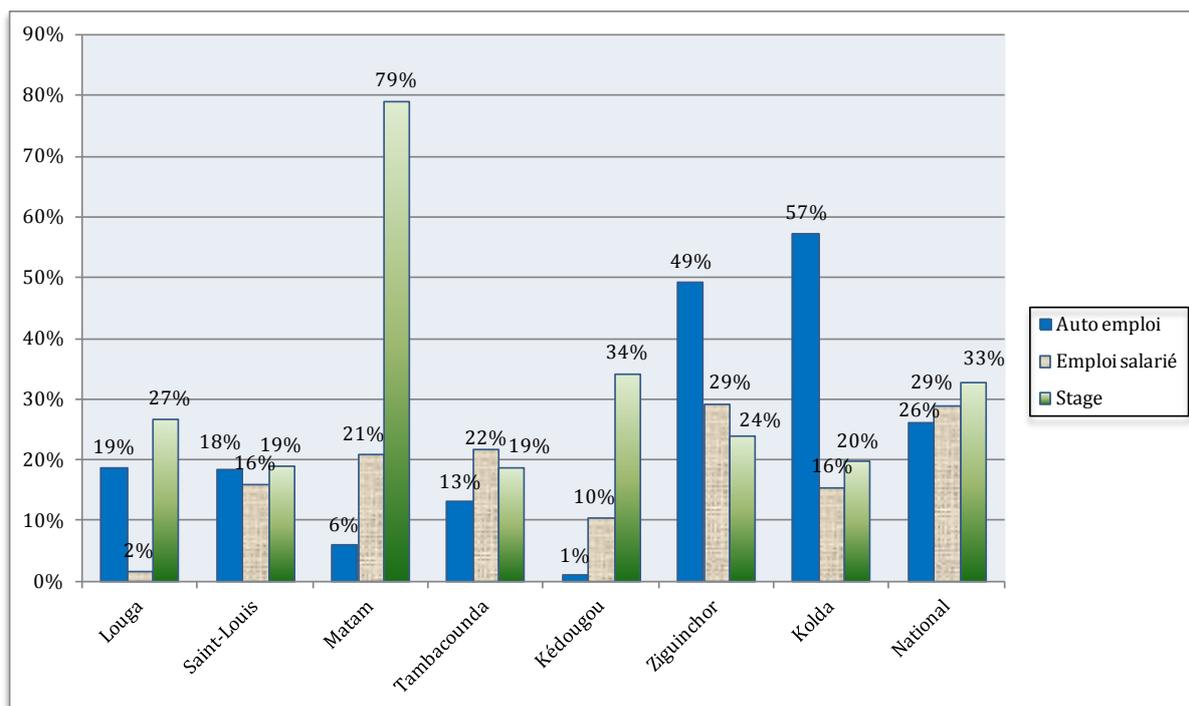
Les statistiques les plus récentes disponibles sur les taux d'insertion au niveau du MFPA, concernent la période 2013-2014. Le suivi de l'insertion n'est pas systématique au sein des CFP, dont les cellules d'appui à l'insertion des sortants ne sont pas fonctionnelles ou n'existent quasiment pas. Seul un recensement ou des enquêtes sur un échantillon représentatif de sortants (à retrouver) pourrait permettre de calculer les taux d'insertion à date.

Le taux d'insertion des sortants a été calculé sur la base des données fournies par la CEP/MFPA. Il ne prend pas compte les stages et la poursuite de la formation, mais uniquement l'emploi salarié et l'auto-emploi. La base de calcul est constituée par le nombre d'admis, duquel on a retranché ceux qui ont décidé de poursuivre leurs études¹².

Le taux global d'insertion des sortants de 2013 et 2014 se situe à 55% dont 54,9% chez les filles et 55% chez les garçons.

La répartition du taux d'insertion entre l'auto-emploi et l'emploi salarié par régions se présente comme suit :

¹² 12,4% des admis dont 10% chez les filles et 17,3% chez les garçons

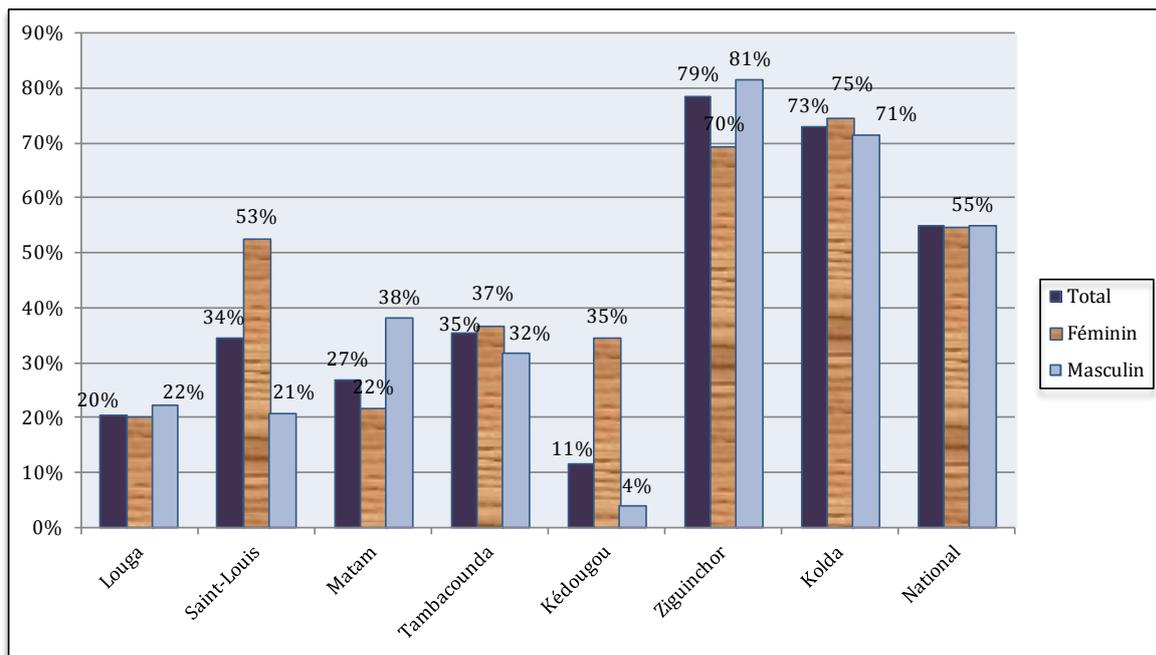


Graphique 5 : Insertion (2013-2014) de la FPT et stage région d'intervention (Source : CEP/MFPAA)

Les sortants sont légèrement plutôt orientés vers l'emploi salarié que sur l'auto emploi (29% contre 26%) en raison des nombreux freins à la création d'entreprise (manque d'accompagnement pour la formalisation, accès au financement, absence de culture entrepreneuriale, formation en gestion, etc.)

Par ailleurs, 33% des sortants ont pu trouver un stage dans une entreprise dont 28,5% chez les filles et 43% chez les garçons.

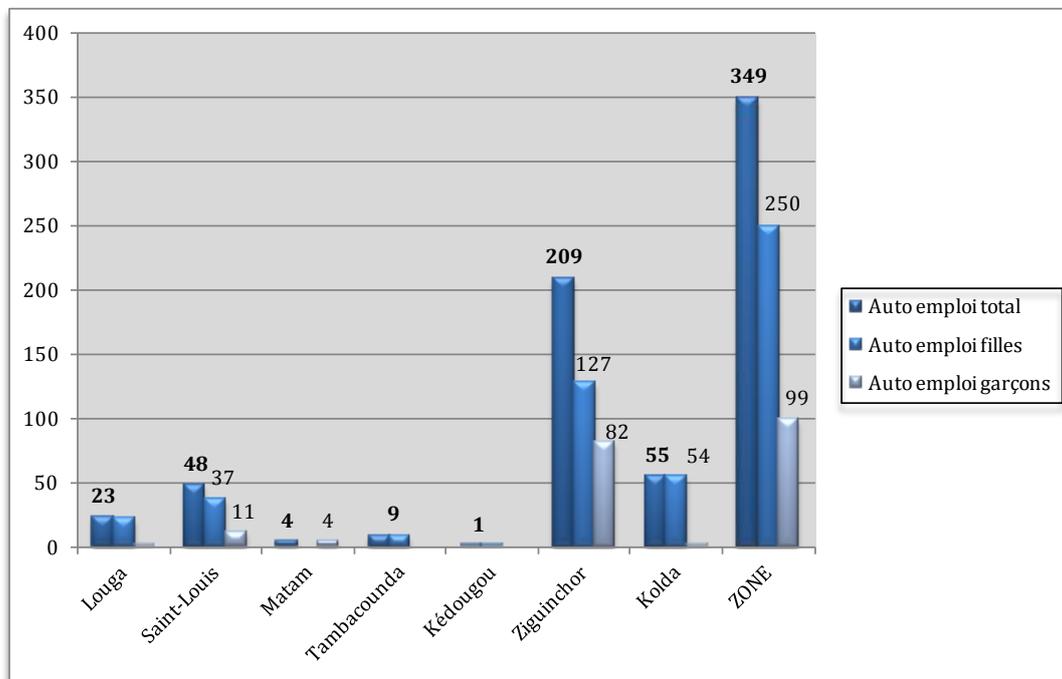
Par rapport aux taux d'insertion des filles et garçons par région, la situation se présente comme suit :



Graphique 6 : Taux d’insertion (2013-2014) global de la FPT par région d’intervention par sexe (Source : CEP/MFPAA)

▪ **Nombre de jeunes sortants ayant développé l’auto-emploi**

Sur la période 2013-2014, au total 349 sortants des CFP de la Zone se sont engagés dans l’auto-emploi dont 250 filles et 99 garçons.



Graphique 7 : Nombre de sortants (2013-2014) de la FPT ayant développé l’auto emploi par sexe et par région d’intervention (Source : CEP/MFPAA)

5.3.3. Indicateurs d'Extrants pertinents

- **Mise à niveau des entreprises**

Actuellement, seules les régions de Saint-Louis, Ziguinchor et Sédhiou ont effectivement bénéficié du Programme de mise à niveau. Ziguinchor se place largement en tête avec 25 entreprises bénéficiaires (ou en voie de l'être). Néanmoins, trois nouveaux dossiers ont été approuvés par le Comité de Pilotage du BMN à Tambacounda.

En 2016, le Bureau de Mise à Niveau des entreprises a cofinancé 27 plans de mise à niveau au profit de 19 PME. Celles-ci ont contribué aux investissements pour un montant total de 70 millions FCFA.

Nous présentons dans le tableau suivant les indicateurs spécifiques liées à la mise à niveau des entreprises :

Tableau 4 : Données globales sur les entreprises bénéficiaires du PMN

INDICATEURS	2014	2015	2016
Nombre d'entreprises appuyés dans la mise à niveau dans la zone d'intervention du Programme	01	09	19
Nombre d'entreprises mises à niveau dans la zone dirigées par une femme	-	1	3
Nombre d'entreprises mises à niveau dans la zone dirigées par un jeune	00	00	00
Nombre de plans de mise à niveau cofinancés dans la zone	-	7	18
Volume des investissements effectivement réalisés par les entreprises bénéficiaires du PMN dans la zone (millions FCFA) ¹³	56	800	70

Par rapport à la performance des entreprises bénéficiaires, la situation se présente comme suit :

Tableau 5 : Niveaux de performance des entreprises bénéficiaires du PMN

INDICATEUR	2014	2015	2016
Chiffre d'affaires total des entreprises mises à niveau dans la zone (millions FCFA)	470	8 300	9 249
Valeur Ajoutée totale des entreprises mises à niveau dans la zone	220	3 140	3 761
Nombre d'employés permanents des entreprises mises à niveau dans la zone	39	421	161
% femmes employées permanentes	17,7%	13,4%	40,3%
% jeunes (15-35 ans) employés permanents	5,9%	2,8%	10,5%

La création d'emplois et l'insertion des jeunes sortants dans les entreprises appuyées par le BMN constituent un vrai défi dans le cadre du Programme.

- **Formalisation et accompagnement des entreprises**

¹³ Données confirmées par le BMN

En 2015, le nombre total d’entreprises (TPE, MPME, GIE, etc.) bénéficiaires des appuis de l’ADEPME dans la zone d’intervention du Programme sont estimées à 971, selon les données fournies par la structure. Environ 20% des entreprises encadrées sont dirigées par une femme, ce qui n’est pas négligeable.

Ces entreprises bénéficiaires des services de l’ADEPME ont permis de créer en 2015, 658 emplois permanents dont 24% occupés par des femmes.

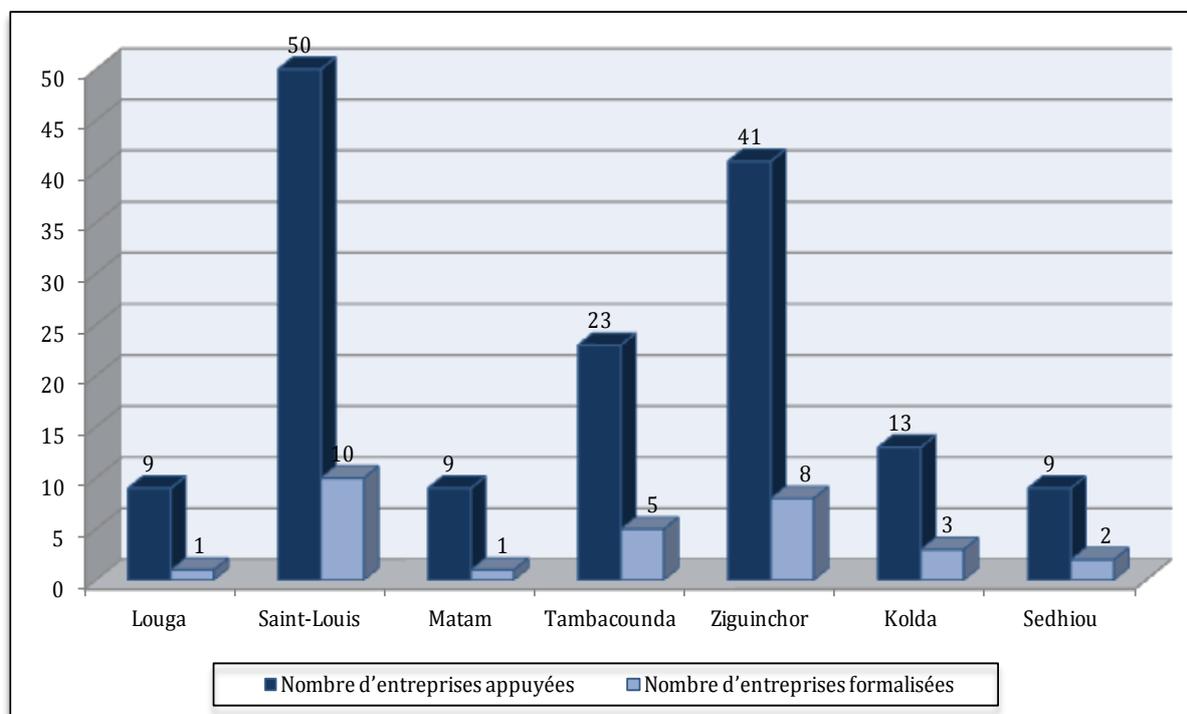
Au total, 570 entreprises ont été appuyées dans la formalisation entre 2014 et 2015, soit une moyenne de 275 par an.

Le tableau suivant montre l’évolution des indicateurs relatifs à l’accompagnement des PME par l’ADPME entre 2014 et 2016 :

Tableau 6 : Indicateurs relatifs à l’accompagnement des PME par l’ADEPME

INDICATEURS	2014	2015
Nombre d’entreprises appuyées dans la zone	844	971
% d’entreprises appuyées dirigées par une femme	33%	21%
Nombre d’entreprises formalisées dans la zone	333	237
Nombre d’emplois permanents créés	-	658
% emplois féminins permanents	-	24%
% emplois jeunes	Non disponible	

La situation des PME accompagnées et formalisées par région d’intervention du Programme se présente comme suit :

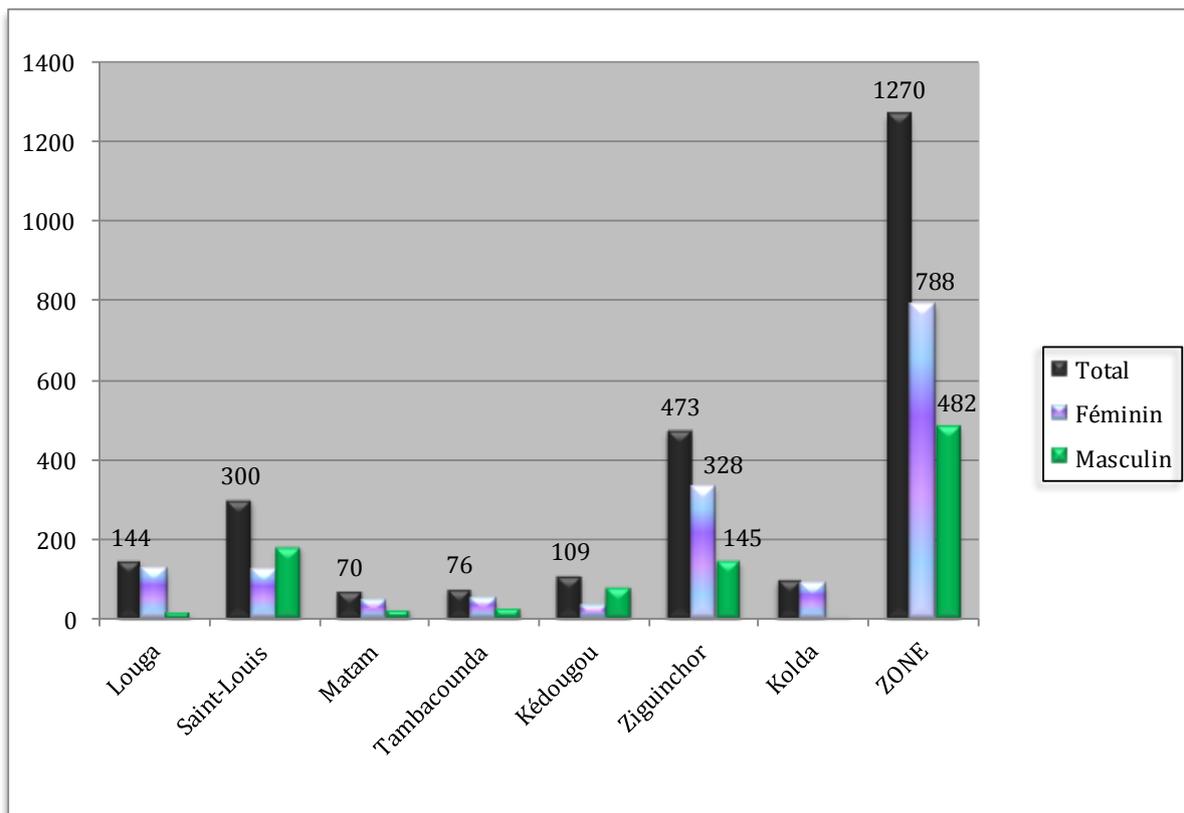


Graphique 8 : Nombre de PME accompagnées et formalisées par l’ADEPME par région (Source : ADEPME)

▪ **Nombre de personnes ayant complété une formation professionnelle et technique**

Sur la période 2013-2014 (cumulée), 1 270 personnes ont complété leur FPT dans les différents CFP de la zone d'intervention. Ces sortants sont constitués à 62% par des filles. Celles-ci sont majoritaires dans toutes les régions sauf à Saint-Louis et Kédougou.

La région de Ziguinchor concentre 37,2% des sorties, suivie de Saint-Louis (23,6%), Louga (11,3%) et Kédougou (8,5%).



6. RECOMMANDATIONS

Nous présentons ci-dessous quelques pistes de recommandations destinées, d'une façon générale, à améliorer la cohérence du Programme « Développer l'emploi », par une meilleure prise en compte de son environnement, et la recherche de synergies. Ces recommandations concernent d'une part la stratégie du Programme, au niveau de chacune des composantes, et de sa gouvernance, et d'autre part le dispositif conjoint de suivi – évaluation.

6.1. Recommandations sur la Stratégie du Programme

6.1.1. Composante appui aux entreprises

- Installer des relais régionaux du Programme ; à l'instar de l'exemple de Ziguinchor, il faudrait que le programme de renforcement des entreprises locales puisse s'appuyer sur des relais régionaux, à identifier et soutenir au sein des chambres consulaires ou avec

l'APIX (en lien avec les Plateformes d'Investissements prévues dans certaines régions, financées par la Banque Mondiale) ;

- Investir davantage dans les régions habituellement « délaissées » comme Sédhiou et Kédougou ;
- Mettre en place un cadre de partenariat avec l'APIX : compte tenu de sa proximité avec les entreprises, cette institution pourrait utilement être mobilisée pour faire passer des informations, et identifier des bénéficiaires potentiels du programme. A cet effet, des conventions pourraient être conclues entre l'ADEPME, le BMN et l'APIX.

6.1.2. Composante formation professionnelle

- Capitaliser les études existantes et mettre en place un partenariat avec les projets structurants intervenant dans la zone (PADAER, PADEC, PPDC, etc.), pour identifier les besoins en formation, et proposer des réponses adaptées ;
- Développer des synergies avec Développer des synergies avec les interventions pertinentes des ONG dans la zone (VIS, GRDR, etc.).

6.1.3. Composante financement

- Assurer l'opérationnalisation rapide de cette composante, maillon essentiel pour faire « tourner » le Programme ;
- Ouvrir la possibilité de renforcer les fonds dédiés à ce volet (4 millions, incluant l'accompagnement technique), lors de l'évaluation à mi-parcours ;
- Intégrer l'éducation financière dans le plan d'accompagnement aux jeunes sortants engagés dans l'auto emploi.

6.1.4. Composante Communication

- Se rapprocher des projets mis en œuvre dans chaque territoire d'intervention :
 - o « *Action de lutte contre les migrations irrégulières à travers l'appui au développement local* », à Tambacounda qui a prévu une campagne assez similaire, pour vérifier la cohérence des messages à diffuser
 - o ALEMI (Kolda) et PAICODEL (Sédhiou) pour des témoignages sur des cas de succès.
- Mettre à contribution également :
 - o Les Conseil régionaux de la jeunesse et les Centres Départementaux d'éducation Populaire et Sportive (CDEPS),
 - o Les personnes influentes en zone rurale : notables, chef religieux, chefs coutumiers ;
- Utiliser les langues locales dominantes dans les zones d'intervention.

6.2. Gouvernance du Programme et Partenariats

- S'appuyer au maximum sur les ARD pour identifier des synergies et inscrire les actions dans une démarche intégrée de développement local (alignement aux politiques locales, participations aux conférences d'harmonisation, etc.) ;
- Développer des partenariats avec des programmes d'infrastructures comme le PUDC et le PPDC afin de réduire le coût des facteurs de production dans les régions Sud et Sud-est notamment ;
- Capitaliser les études déjà réalisées sur les chaînes de valeurs dans les différentes zones, y compris par l'APIX.

6.3. Recommandations sur le Suivi - évaluation

En plus des plans de suivi relatifs à chaque composante, quatre principales sources de données devront être mobilisées dans le cadre du dispositif conjoint :

- Les données relatives à l'insertion des sortants de formation professionnelle, fournies par la CEP du MFPA, sur la base du reporting des cellules d'appui à l'insertion logées dans les CFP ;
- La base de données de l'APIX : données sur les entreprises et l'investissement, au plan national et par région ;
- L'enquête trimestrielle sur l'emploi conduite par l'ANSD ;
- L'administration du module migration, intégré à l'enquête emploi ou à une enquête régulière, qui devrait permettre de disposer, au moins annuellement, d'éléments chiffrés dans ce domaine.

Quelques indicateurs supplémentaires sont importants à intégrer :

- Nombre de sortants (1 200) accompagnés dans leur parcours d'insertion (Extrants) – Pris en compte dans le plan de suivi du Projet ACEFOP ;
- Taux d'accès des jeunes (15 à 24 ans) à la FPT dans la zone (Extrant)- – Pris en compte dans le plan de suivi du Projet ACEFOP
- Volume (FCFA) des investissements réalisés par les entreprises suivies par l'APIX (Extrants) ;
- PIB réel, Revenu National Brut/habitant (Impact).

En revanche, les indicateurs relatifs à la valeur ajoutée des MPME appuyées par l'ADEPME et des entreprises créées dans le cadre de l'auto emploi ne sont plus retenus car difficiles (voire impossible) à collecter.

Par contre, l'indicateur est maintenu pour les entreprises bénéficiaires de la mise à niveau.

Par ailleurs, il s'avère nécessaire de veiller à la mise à niveau des systèmes d'information respectifs des partenaires d'exécution, particulièrement l'ADPME afin qu'elle puisse renseigner les indicateurs retenus dans le Plan de suivi-évaluation (% d'emplois créés pour les jeunes, chiffre d'affaires des entreprises appuyées, etc.). La formation des acteurs devra insister sur cette question.

Les trois autres recommandations ci-après sont formulées :

- Assurer le suivi des indicateurs d'effets liés à la composante 2 et favoriser l'articulation des composantes dans la zone Nord (même si le Projet ACEFOP n'y intervient pas) ;
- Mettre en place de façon diligente le dispositif de suivi de l'impact afin de prendre en charge les questions d'imputabilité dès le départ (à l'attention de la DUE) ;
- Elaborer une note décrivant les missions, le fonctionnement et le mode opératoire du Comité ad hoc pour en garantir la pérennité, après le mandat des Consultants.

ANNEXES

Annexe 1 : Valeurs de référence des indicateurs

IMPACT : L'emploi, en particulier des jeunes, est promu à travers l'amélioration de l'offre (formation et insertion professionnelle) et le développement de la demande (mise à niveau des entreprises) dans les régions de départ des migrants

▪ **Produit Intérieur Brut (PIB) et Revenu National Brut (RNB)**

INDICATEURS D'IMPACT	2014	2015	2016	Moyenne
Taux de croissance du PIB	4,1%	6,8%	6,6% ¹⁴	5,83%
PIB en \$ courant (milliards \$)	15,285	13,61	-	14,44
Revenu National Brut / habitant (\$)	1 040	980	-	1 010

▪ **Taux combiné du sous-emploi et du chômage en 2015**

INDICATEURS D'IMPACT	National	Louga	St-Louis	Matam	Tambacounda	Kédougou	Ziguinchor	Kolda	Sédhiou
Taux combiné du sous-emploi et du chômage (%)	31,5	25,4	31,0	33,2	24,2	35,5	26,1	16,0	30,4
Taux combiné du sous-emploi et du chômage chez les femmes (%)	43,0	34,2	37,2	49,4	23,3	38,2	32,9	19,5	35,2
Taux combiné du sous-emploi et du chômage chez les jeunes de 15 à 35 ans (%)	31,1	23,2	33,4	34,9	25,8	36,2	25,0	18,2	34,5

¹⁴ Prévission DPEE

EFFET 1 : Le tissu d'entreprises locales est renforcé

▪ ***Emplois créées par les entreprises appuyées par l'ADEPME et le BMN***

Données agrégées sur la zone d'intervention

INDICATEURS D'EFFETS	2014	2015	2016	Moyenne
Nombre d'emplois permanents créés dans les entreprises appuyées par l'ADEPME et le BMN	-	493	276	385
% d'emplois féminins permanents	-	22%	26%	23%
Chiffres d'affaires des entreprises appuyées par le BMN (millions FCFA)	470	8 300	9 249	4 859,5
Valeur Ajoutée des entreprises appuyées par le BMN (millions FCFA)	220	3 140	3 761	2 383,6
Volume des investissements réalisés par les entreprises suivies par l'APIX (milliards FCFA)	37,08	36,18	188,24	87,16

Données par région en 2016

INDICATEURS D'EFFETS	Louga	Saint-Louis	Matam	Tambacounda	Kédougou	Ziguinchor	Kolda	Sédhiou
Nombre d'emplois permanents créés dans les entreprises appuyées par l'ADEPME et le BMN	07	374	07	17	00	308	10	13
% d'emplois féminin permanents dans les entreprises appuyées par l'ADEPME et le BMN	29%	20%	29%	24%	-	27%	30%	38%
Chiffres d'affaires des entreprises appuyées par l'ADPME (millions FCFA) ¹⁵	Non disponible							
Chiffres d'affaires des entreprises appuyées par le BMN (millions FCFA)	-	7,73	-	-	-	1,457	-	62
Valeur ajoutée des entreprises appuyées par le BMN (millions FCFA)	-	2,93	-	-	-	810	-	21
Volume des investissements réalisés par les entreprises suivies par l'APIX (milliards FCFA)	0,212	57,33		0,50	7,77	8,85	3,40	0,073

¹⁵ L'ADPME n'a pas été en mesure de fournir cette donnée ; une mise à niveau de son Système d'information est nécessaire

EFFET 2 : L'accès équitable à la formation professionnelle est élargi (2013-2014)

INDICATEURS D'EFFETS	Zone	Louga	Saint-Louis	Matam	Tambaco unda	Kédougou	Ziguinchor	Kolda	Sédhiou
Taux global d'insertion professionnelle des sortants à 12 mois	55%	20%	34%	27%	35%	11%	79%	73%	-
Taux global d'insertion professionnelle des filles sortants à 12 mois	54,9%	20%	53%	22%	37%	35%	70%	75%	-
Taux d'emploi salarié	29%	2%	16%	21%	22%	10%	29%	16%	-
Taux d'auto emploi	26%	19%	18%	6%	13%	1%	49%	57%	-
Nombre de jeunes sortants ayant développé l'auto-emploi	1 164	23	48	04	09	01	209	55	
% filles sortants ayant développé l'auto	71,5%	95,6 %	77%	0%	100%	100%	60,7%	98,2 %	

Extrant 2.2. La qualité de la formation est améliorée et adaptée aux besoins socio-économiques (2013 - 2014)

Nombre de personnes ayant complété une formation professionnelle et technique dans la zone d'intervention du Projet

REGION	Total	Féminin	Masculin
Louga	144	127	17
Saint-Louis	300	119	181
Matam	70	46	24
Tambacounda	76	50	26
Kédougou	109	29	80
Ziguinchor	473	328	145
Kolda	98	89	9
ZONE	1270	788	482

Extrant 1.2. Divers accompagnements, adaptés aux profils des entreprises de ces zones sont déployés, en soutien à la croissance économique et à la création d'emplois locaux

Données agrégées sur la zone d'intervention

INDICATEURS D'EXTRANTS	2014	2015	2016	Moyenne
Nombre total de plans de mise à niveau cofinancés	-	7	18	12
Volume des investissements effectivement réalisés par les entreprises bénéficiaires de la mise à niveau (millions FCFA) ¹⁶	560	800	70	476,6
Nombre total d'entreprises accompagnées par le BMN et l'ADEPME	89	115	173	126
Nombre total d'entreprises accompagnées dans la zone d'intervention dirigées par une femme	29	23	44	32
Nombre total d'entreprises formalisées	35	26	31	30

Données par région en 2016

INDICATEURS D'EXTRANTS	Louga	Saint-Louis	Matam	Tambacounda	Kédougou	Ziguinchor	Kolda	Sédhiou
Nombre total de plans de mise à niveau cofinancés	-	-	-	-	-	25	-	2
Volume des investissements réalisés par les entreprises bénéficiaires de la mise à niveau (millions FCFA)		680				745		6
Nombre total d'entreprises accompagnées par le BMN et l'ADEPME	9	51	9	23	-	66	13	11
Nombre total d'entreprises formalisées	1	10	1	5	-	8	3	2

¹⁶ Valeurs confirmées par le BMN

Annexe 2 : Plan de suivi-évaluation revu du Programme « Développer l’emploi au Sénégal »

NIVEAUX DE RESULTATS	INDICATEURS	METHODE DE COLLECTE	SOURCES DE VERIFICATION	FREQUENCE	RESPONSABLES
OBJECTIF GLOBAL : Promouvoir l’emploi en particulier des jeunes, via l’amélioration de l’offre (formation et insertion professionnelle) et le développement de la demande (mise à niveau des entreprises) dans les régions de départ des migrants	1. Taux de croissance du PIB	Revue Statistiques économiques nationales et rapport	Rapport situation économique et financière du Sénégal	Annuelle	Ministère Économie, Finances et Plan
	2. PIB en \$ courant	Exploitation données Banque Mondiale	Site web Banque Mondiale	Annuelle	Comité ad hoc
	3. Revenu National Brut / habitant	Exploitation données Banque Mondiale	Site web Banque Mondiale	Annuelle	Comité ad hoc
	4. Taux de migration internationale liée au travail dans les régions cibles (désagrégé par sexe, âge, régulier/irrégulier)	Exploitation « Module Migration » ENES	Rapport d’enquête et base de données	Annuelle	ANSD, OIM
	5. Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage (niveau national et par région cible)	Exploitation ENES	Rapport d’enquête et base de données	Annuelle	ANSD
	6. 2 600 emplois directs créés (désagrégés par sexe, âge, secteur, permanents/temporaires)	Exploitation données partenaires d’exécution	Rapports BMN, ADEPME et Projet ACEFOP	Annuelle	Comité ad hoc
	7. Qualité des emplois (contrats, revenu, pérennité, protection sociale des emplois, etc.) consolidés et créés (par sexe, âge, secteur, région)	Enquête sur un échantillon d’employés	Etude spécifique	Fin Programme	Comité ad hoc
Objectif spécifique 1 : Renforcer le tissu d’entreprises locales	1. Nombre d’entreprises renforcées (250) par type (Grandes, PME, TPE, GIE, etc.) dans la zone d’intervention (% dirigées par des jeunes et des femmes)	Exploitation données BMN et ADEPME	Rapports BMN, ADEPME	Annuelle	AFD, ADPME, BMN
	2. Evolution Chiffre d’affaires total des entreprises renforcées	Exploitation données BMN, ADEPME	Rapports BMN, ADEPME	Annuelle	AFD, ADPME, BMN
Objectif spécifique 2 : Élargir l’accès équitable à la formation professionnelle	3. Taux d’insertion professionnelle à 12 mois des sortants appuyés par le Projet (désagrégé par sexe, niveau, filière, région)	Enquête annuelle du Projet ACEFOP	Rapport Projet ACEFOP	Annuelle	ACEFOP

	4. Au moins 600 sortants de la FPT engagés dans l'auto-emploi (désagrégé par sexe, région) et nombre d'entreprises créées	Exploitation données du Projet ACEFOP	Rapports Projet ACEFOP	Mi-parcours et Fin Programme	ACEFOP
	5. Chiffre d'affaires des entreprises créées et évolution	Exploitation données Entreprises créées	Rapports d'activités BMN et ADEPME	Mi-parcours et Fin Programme	BMN et ADEPME
	6. Nombre de sortants de la FPT ayant trouvé un emploi et/ou un stage à 12 mois au sein des entreprises appuyées par le Programme T05-EUTF-SAH-SN-04 (région, sexe)	Exploitation rapports BMN, ADEPME et Projet ACEFOP	Rapport BMN et ADEPME, Rapport Projet ACEFOP	Mi-parcours et Fin Programme	BMN et ADEPME
Extrant 1.2. Déploiement de divers accompagnements, adaptés aux profils des entreprises de ces zones, en soutien à la croissance économique et à la création d'emplois locaux	1. 150-180 plans de mise à niveau cofinancés dans la zone d'intervention	Exploitation rapport BMN	Rapport BMN	Semestrielle	BMN
	2. 180 MPME entreprises accompagnées dans la zone d'intervention (% gérées par des femmes et des jeunes, répartition par région)	Rapports d'activités BMN et ADEPME	Rapports BMN et ADEPME	Semestrielle	BMN, ADEPME
	3. 1 200 personnes appuyées pour la réalisation d'Activités génératrices de revenus	Rapports d'activités BMN et ADEPME	Rapports BMN et ADEPME	Semestrielle	BMN, ADEPME
	4. Au moins 80% des entreprises accompagnées produisent leurs états financiers dans les délais	Rapports d'activités BMN et ADEPME	Rapports BMN et ADEPME	Annuelle	BMN, ADEPME
	5. 30 à 35 millions € d'investissements réalisés par les entreprises mises à niveau (par secteur et région) dans la zone du Programme	Rapports d'activités BMN	Rapport BMN	Semestrielle	BMN
	6. Volume des investissements réalisés dans la zone du Programme (par secteur et région) par les entreprises suivies par l'APIX17	Requête Base de données APIX	Base de données APIX	Annuelle	Comité ad hoc

¹⁷ Entreprises privées, éligibles aux régimes économiques du code des investissements et du statut d'entreprise franche d'exportation

Extrant 2.1. La quantité de l'offre de formation professionnelle est améliorée dans les régions de Kédougou, Kolda, Sédhiou, Tambacounda et Ziguinchor	7. Nombre de personnes (12 000) ayant complété une formation professionnelle et technique dans la zone d'intervention du Projet (désagrégé par sexe, âge, région, secteur)	Exploitation enquête du Projet ACEFOP	Rapport Projet ACEFOP	Annuelle	Projet ACEFOP
	8. Nombre d'unités mobiles mises en place (05)	Exploitation Rapport Projet ACEFOP	Rapport Projet ACEFOP	Annuelle	Projet ACEFOP
	9. Taux d'accès des jeunes (15 à 24 ans) à la FPT dans la zone (désagrégé par sexe, âge, région)	Exploitation rapport Projet ACEFOP	Rapport Projet ACEFOP	Annuelle	Projet ACEFOP
Extrant 2.2. La qualité de la formation est améliorée et adaptée aux besoins socio-économiques	10. Pourcentage d'établissements appuyés respectant les normes et standards de qualité	Enquête annuelle CEP/MFPAA	Rapport Projet ACEFOP	Annuelle	Projet ACEFOP
	11. Taux de réussite aux examens professionnels dans la zone d'intervention du Projet (désagrégé par sexe, région)	Enquête annuelle CEP/MFPAA	Rapport Projet ACEFOP	Annuelle	Projet ACEFOP
	12. Nombre de certifiés au sein des établissements de la FPT dans la zone d'intervention du Projet (désagrégé par sexe, âge, région)	Enquête annuelle CEP/MFPAA	Rapport Projet ACEFOP	Annuelle	Projet ACEFOP
Extrant 2.3. Les dispositifs d'appui à l'insertion professionnelle et à la formation continue sont renforcés	13. Nombre de travailleurs des entreprises appuyées par le programme inscrits en formation continue (désagrégé par sexe, âge et région)	Exploitation rapports BMN et ADEPME, Projet ACEFOP	Rapports BMN et ADEPME et Projet ACEFOP	Annuelle (à partir année 2)	BMN, ADEPME Projet ACEFOP
	14. Nombre de sortants (1 200) accompagnés dans leur parcours d'insertion (désagrégé par sexe et région)	Exploitation rapport de suivi Projet ACEFOP	Rapports Projet ACEFOP	Annuelle	Projet ACEFOP
Composante Financement : Un dispositif de financement performant est mis en place	15. Nombre de promoteurs financés (auto-emploi) et volume de crédit par type (investissement, trésorerie)	Exploitation Rapports institutions financières (Banque et IMF) et Rapports Projet ACEFOP	Rapport de suivi institutions financières et Projet ACEFOP	Semestrielle	Institutions financières partenaires Opérateur

pour faciliter l'accès des entreprises au financement et l'auto-emploi des jeunes	16. Nombre d'entreprises appuyées sous l'OS1 bénéficiaires de crédit grâce au fonds de garantie et volume de crédit par type (investissement, trésorerie)	Exploitation Rapports BMN et ADEPME	Rapports BMN et ADEPME	Semestrielle	AFD, BMN et ADEPME
	17. Taux d'impayés	Exploitation Rapports institutions financières (Banques et IMF)	Rapport de suivi institutions financières	Mi-parcours et Fin programme	Consultant, Institutions financières partenaires
Composante Communication : Les populations cibles du Programme sont informées sur les opportunités économiques au Sénégal et les réalités des parcours migratoires clandestins	18. Nombre et types d'actions de communication réalisées	Exploitation rapport annuel et final AC	Rapport annuel d'activités et final AC	Annuelle	AC
	19. Nombre de groupes cibles touchés et profil (jeunes, prescripteurs épouses, Autorités locales, OCB, ASC, etc.)	Exploitation rapport annuel et final AC	Rapport annuel d'activités et final AC	Annuelle	AC
	20. Nombre de visualisations de la série web	Exploitation rapport annuel et final AC	Rapport annuel d'activités et final AC	Annuelle	AC

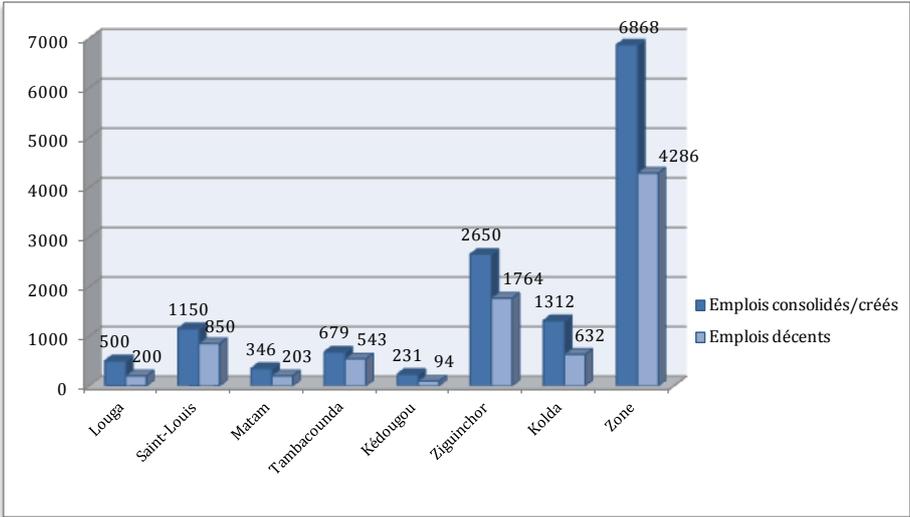
Annexe 3 : Fiches descriptives des indicateurs d'impacts et d'effets

FICHE D'INDICATEUR N°1											
Titre de l'intervention : Développer l'emploi au Sénégal: renforcement de la compétitivité des entreprises et de l'employabilité dans les zones de départ	Acteurs institutionnels : Commission Européenne, Agence Française de Développement, Agence Luxembourgeoise pour la Coopération au Développement, Gouvernement du Sénégal										
Niveau : Indicateur d'impact	Responsable : ANSD										
Nom de l'indicateur : Taux de croissance du PIB	Définition (cible, envergure, etc.) : A déterminer $((\text{PIB année } n - \text{PIB année } n-1) / \text{PIB}_{n-1}) * 100$										
<u>Provenance des données (Source) :</u> Statistiques économiques (ANSD) et prévisions de croissance (DPEE)											
Utilisateurs des résultats (et des données recueillies) : Comité de Pilotage, Commission Européenne, Gouvernement du Sénégal	Périodicité de collecte des informations et de suivi : Annuelle										
	Coût inhérent au suivi de l'indicateur : Sans coût										
Type de représentation (graphique, tableau, etc.) suggéré :											
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">INDICATEURS D'IMPACT</th> <th style="text-align: center;">2014</th> <th style="text-align: center;">2015</th> <th style="text-align: center;">2016</th> <th style="text-align: center;">Moyenne</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taux de croissance du PIB</td> <td style="text-align: center;">4,1%</td> <td style="text-align: center;">6,8%</td> <td style="text-align: center;">6,6%</td> <td style="text-align: center;">5,83%</td> </tr> </tbody> </table>		INDICATEURS D'IMPACT	2014	2015	2016	Moyenne	Taux de croissance du PIB	4,1%	6,8%	6,6%	5,83%
INDICATEURS D'IMPACT	2014	2015	2016	Moyenne							
Taux de croissance du PIB	4,1%	6,8%	6,6%	5,83%							
Utilisation, interprétation et recommandations											
<p>L'étude de référence a montré un taux de croissance moyen du PIB estimé à 5,83% sur la période 2014-2016. L'action du Programme contribuera à la création de richesse au niveau national, donc à la formation du PIB.</p> <p>Le suivi du taux de croissance est réalisé dans le cadre du suivi global de la situation économique du Sénégal et pour les besoins de comparaison avec des pays pairs bénéficiaires du Fonds fiduciaire d'urgence. Son évolution doit être suivie, mais ne saurait cependant être imputable à l'action du Programme.</p>											

FICHE D'INDICATEUR N°2																																									
Titre de l'intervention : Développer l'emploi au Sénégal : renforcement de la compétitivité des entreprises et de l'employabilité dans les zones de départ	Acteurs institutionnels : Commission Européenne, Agence Française de Développement, Agence Luxembourgeoise pour la Coopération au Développement, Gouvernement du Sénégal																																								
Niveau : Indicateur d'impact	Responsable : ANSD																																								
Nom de l'indicateur : Taux combiné du sous-emploi et du Chômage (désagrégé par âge et par sexe)	Définition (cible, envergure, etc.) : A déterminer Nombre de personnes en situation de chômage et de sous-emploi / Population en âge de travailler																																								
Provenance des données (Source) : Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal (ANSD)																																									
Utilisateurs des résultats (et des données recueillies) : Comité de Pilotage, Commission Européenne, Gouvernement du Sénégal, AFD, LuxDev, Collectivités locales	Périodicité de collecte des informations et de suivi : Annuelle Coût inhérent au suivi de l'indicateur : Sans coût																																								
Type de représentation suggéré : Graphique (histogramme)																																									
<table border="1"> <caption>Data for the bar chart: Combined rate of underemployment and unemployment (%)</caption> <thead> <tr> <th>Region</th> <th>Global (%)</th> <th>Femmes (%)</th> <th>Jeunes (15-35 ans) (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Louga</td> <td>26</td> <td>35</td> <td>24</td> </tr> <tr> <td>Saint-Louis</td> <td>32</td> <td>38</td> <td>34</td> </tr> <tr> <td>Matam</td> <td>34</td> <td>50</td> <td>36</td> </tr> <tr> <td>Tambacounda</td> <td>25</td> <td>26</td> <td>27</td> </tr> <tr> <td>Kédougou</td> <td>36</td> <td>39</td> <td>37</td> </tr> <tr> <td>Ziguinchor</td> <td>27</td> <td>34</td> <td>26</td> </tr> <tr> <td>Kolda</td> <td>17</td> <td>20</td> <td>19</td> </tr> <tr> <td>Sedhiou</td> <td>31</td> <td>36</td> <td>35</td> </tr> <tr> <td>National</td> <td>32</td> <td>43</td> <td>31</td> </tr> </tbody> </table>		Region	Global (%)	Femmes (%)	Jeunes (15-35 ans) (%)	Louga	26	35	24	Saint-Louis	32	38	34	Matam	34	50	36	Tambacounda	25	26	27	Kédougou	36	39	37	Ziguinchor	27	34	26	Kolda	17	20	19	Sedhiou	31	36	35	National	32	43	31
Region	Global (%)	Femmes (%)	Jeunes (15-35 ans) (%)																																						
Louga	26	35	24																																						
Saint-Louis	32	38	34																																						
Matam	34	50	36																																						
Tambacounda	25	26	27																																						
Kédougou	36	39	37																																						
Ziguinchor	27	34	26																																						
Kolda	17	20	19																																						
Sedhiou	31	36	35																																						
National	32	43	31																																						
Utilisation, interprétation et recommandations																																									
<p>L'étude Baseline montre un taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage de 31,5% au niveau national dont 43% chez les femmes et 31,1% chez les jeunes âgés de 15 à 35 ans.</p> <p>Le suivi de cet indicateur, particulièrement pour les jeunes et les femmes, est fondamental tant au niveau national que dans les zones d'intervention du Programme. Il devra s'intéresser à sa baisse entre deux années consécutives. En cas de progression ou de stagnation, les actions de mise en synergies des deux composantes principales devront être renforcées, de même que la promotion de l'auto-emploi des jeunes sortants pour certaines filières.</p> <p>La DUE devra suivre régulièrement l'ENES, contribuer à la pérennisation de l'enquête et s'assurer que les données annuelles pourront être extrapolées au niveau régional.</p>																																									

FICHE D'INDICATEUR N°3																																														
Titre de l'intervention : Développer l'emploi au Sénégal : renforcement de la compétitivité des entreprises et de l'employabilité dans les zones de départ	Acteurs institutionnels : Commission Européenne, Agence Française de Développement, Agence Luxembourgeoise pour la Coopération au Développement, Gouvernement du Sénégal																																													
Niveau : Indicateur d'impact	Responsable : DUE, ANSD																																													
Nom de l'indicateur : Taux de migration internationale liée au travail (désagrégé par région, sexe, âge, régulier/irrégulier)	Définition (cible, envergure, etc.): A déterminer Nombre de personnes ayant migré hors du Sénégal pour aller chercher du travail (migrants économiques) / Population active																																													
Provenance des données (Source) : Module « Migration » (ANSD)																																														
Utilisateurs des résultats (et des données recueillies) : Comité de Pilotage, Commission Européenne, Gouvernement du Sénégal, AFD, LuxDev, OIM, Collectivités locales, ARD	Périodicité de collecte des informations et de suivi : Annuelle																																													
	Coût inhérent au suivi de l'indicateur : Contribution de l'Union Européenne au financement de l'Enquête																																													
Type de représentation suggéré : Graphique (histogramme)																																														
<table border="1"> <caption>Approximate data from the migration bar chart</caption> <thead> <tr> <th>Région</th> <th>Migration internationale liée au travail (%)</th> <th>Migration irrégulière (%)</th> <th>Migration Femmes (%)</th> <th>Migration Jeune (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Louga</td> <td>18</td> <td>18</td> <td>15</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>Saint-Louis</td> <td>18</td> <td>18</td> <td>15</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>Matam</td> <td>75</td> <td>65</td> <td>10</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Tambacounda</td> <td>18</td> <td>18</td> <td>15</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>Kédougou</td> <td>15</td> <td>15</td> <td>12</td> <td>12</td> </tr> <tr> <td>Ziguinchor</td> <td>22</td> <td>22</td> <td>18</td> <td>18</td> </tr> <tr> <td>Kolda</td> <td>55</td> <td>50</td> <td>45</td> <td>45</td> </tr> <tr> <td>National</td> <td>25</td> <td>25</td> <td>15</td> <td>15</td> </tr> </tbody> </table>		Région	Migration internationale liée au travail (%)	Migration irrégulière (%)	Migration Femmes (%)	Migration Jeune (%)	Louga	18	18	15	15	Saint-Louis	18	18	15	15	Matam	75	65	10	10	Tambacounda	18	18	15	15	Kédougou	15	15	12	12	Ziguinchor	22	22	18	18	Kolda	55	50	45	45	National	25	25	15	15
Région	Migration internationale liée au travail (%)	Migration irrégulière (%)	Migration Femmes (%)	Migration Jeune (%)																																										
Louga	18	18	15	15																																										
Saint-Louis	18	18	15	15																																										
Matam	75	65	10	10																																										
Tambacounda	18	18	15	15																																										
Kédougou	15	15	12	12																																										
Ziguinchor	22	22	18	18																																										
Kolda	55	50	45	45																																										
National	25	25	15	15																																										
Utilisation, interprétation et recommandations																																														
<p>Les statistiques sur la migration n'existent quasiment pas. C'est pourquoi, cet indicateur n'a pu être mesuré durant l'étude Baseline.</p> <p>La mesure de cet indicateur au moins à mi-parcours s'avère nécessaire pour disposer de données exhaustive et fiables sur la migration et combler le vide actuel. Les objectifs du Fonds fiduciaire exigent la production de ce type d'information et son usage dans le pilotage du programme (correction de la stratégie et amélioration des actions de communication spécifiques et transversales).</p> <p>L'enquête devra permettre d'affiner les informations collectées pour quantifier le taux d'émigration irrégulière par région.</p>																																														
FICHE D'INDICATEUR N°4																																														

<p>Titre de l'intervention : Développer l'emploi au Sénégal : renforcement de la compétitivité des entreprises et de l'employabilité dans les zones de départ</p>	<p>Acteurs institutionnels : Commission Européenne, Agence Française de Développement, Agence Luxembourgeoise pour la Coopération au Développement, Gouvernement du Sénégal</p>																				
<p>Niveau : Indicateur d'impact</p>	<p>Responsable : DUE, AFD, LuxDev</p>																				
<p>Nom de l'indicateur : Nombre d'emplois directs créés (désagrégées par sexe, âge, secteur, permanents/temporaires)</p>	<p>Définition (cible, envergure, etc.) : A déterminer</p> <p>Dénombrement des nouveaux emplois directs créés par les entreprises renforcées, dans le cadre de l'auto emploi des jeunes sortants des CFP, mais aussi dans les autres maillons des chaines de valeurs concernées</p>																				
<p align="center">Provenance des données (Source) :</p> <p>Enquête de suivi au niveau des entreprises renforcées et créées et des autres entreprises évoluant dans la chaîne de valeur</p>																					
<p>Utilisateurs des résultats (et des données recueillies) :</p> <p>Comité de Pilotage, Commission Européenne, Gouvernement du Sénégal (Ministère en charge de l'Emploi, ADEPME, BMN), AFD, LuxDev, Chambres consulaires</p>	<p>Périodicité de collecte des informations et de suivi : Annuelle</p> <p>Coût inhérent au suivi de l'indicateur : A intégrer dans les missions de suivi de l'ADEPME, du BMN et du Projet ACEFOP et dans le dispositif de suivi de l'impact</p>																				
<p>Type de représentation suggéré : Tableau</p>																					
<table border="1"> <thead> <tr> <th>INDICATEURS D'EFFETS</th> <th>2014</th> <th>2015</th> <th>2016</th> <th>Moyenne</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre d'emplois permanents créés dans les entreprises appuyées par l'ADEPME et le BMN</td> <td align="center">-</td> <td align="center">493</td> <td align="center">276</td> <td align="center">385</td> </tr> <tr> <td>% d'emplois féminins permanents</td> <td align="center">-</td> <td align="center">22%</td> <td align="center">26%</td> <td align="center">23%</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'emplois créés dans le cadre de l'auto emploi</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		INDICATEURS D'EFFETS	2014	2015	2016	Moyenne	Nombre d'emplois permanents créés dans les entreprises appuyées par l'ADEPME et le BMN	-	493	276	385	% d'emplois féminins permanents	-	22%	26%	23%	Nombre d'emplois créés dans le cadre de l'auto emploi				
INDICATEURS D'EFFETS	2014	2015	2016	Moyenne																	
Nombre d'emplois permanents créés dans les entreprises appuyées par l'ADEPME et le BMN	-	493	276	385																	
% d'emplois féminins permanents	-	22%	26%	23%																	
Nombre d'emplois créés dans le cadre de l'auto emploi																					
<p>Utilisation, interprétation et recommandations</p>																					
<p>L'étude de base a permis de mesurer assez facilement le nombre d'emplois dans les entreprises appuyées par le BMN et l'ADEPME. Mais, sur cet indicateur, il faudra plutôt dénombrer les nouveaux emplois créés grâce au Programme, y compris dans les entreprises créées dans le cadre de l'auto-emploi. Ces informations devront être analysées en cohérence avec les données sur le chômage et le sous-emploi.</p>																					

FICHE D'INDICATEUR N°5																												
Titre de l'intervention : Développer l'emploi au Sénégal : renforcement de la compétitivité des entreprises et de l'employabilité dans les zones de départ	Acteurs institutionnels : Commission Européenne, Agence Française de Développement, Agence Luxembourgeoise pour la Coopération au Développement, Gouvernement du Sénégal																											
Niveau : Indicateur d'impact	Responsable : DUE, AFD, LuxDev																											
Nom de l'indicateur : Qualité des emplois consolidés et créés (par sexe, âge, secteur, région)	Définition (cible, envergure, etc.) : A déterminer Total des emplois décents (existence d'un contrat de travail, revenu, protection sociale des emplois) consolidés et créés / Total emplois consolidés et créés																											
Provenance des données (Source) : Enquête spécifique mener avec des organismes de référence (ex : BIT)																												
Utilisateurs des résultats (et des données recueillies) : Comité de Pilotage, Commission Européenne, Gouvernement du Sénégal (Ministère en charge de l'Emploi, ANSD, ADEPME, BMN), AFD, LuxDev, BIT	Périodicité de collecte des informations et de suivi : Mi-parcours et fin de programme Coût inhérent au suivi de l'indicateur : Budget de l'étude à supporter par le Programme																											
Type de représentation suggéré : Graphique (Histogramme)																												
 <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <caption>Data for the bar chart: Quality of jobs by region</caption> <thead> <tr> <th>Région</th> <th>Emplois consolidés/créés</th> <th>Emplois décents</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Louga</td> <td>500</td> <td>200</td> </tr> <tr> <td>Saint-Louis</td> <td>1150</td> <td>850</td> </tr> <tr> <td>Matam</td> <td>346</td> <td>203</td> </tr> <tr> <td>Tambacounda</td> <td>679</td> <td>543</td> </tr> <tr> <td>Kédougou</td> <td>231</td> <td>94</td> </tr> <tr> <td>Ziguinchor</td> <td>2650</td> <td>1764</td> </tr> <tr> <td>Kolda</td> <td>1312</td> <td>632</td> </tr> <tr> <td>Zone</td> <td>6868</td> <td>4286</td> </tr> </tbody> </table>		Région	Emplois consolidés/créés	Emplois décents	Louga	500	200	Saint-Louis	1150	850	Matam	346	203	Tambacounda	679	543	Kédougou	231	94	Ziguinchor	2650	1764	Kolda	1312	632	Zone	6868	4286
Région	Emplois consolidés/créés	Emplois décents																										
Louga	500	200																										
Saint-Louis	1150	850																										
Matam	346	203																										
Tambacounda	679	543																										
Kédougou	231	94																										
Ziguinchor	2650	1764																										
Kolda	1312	632																										
Zone	6868	4286																										
Utilisation, interprétation et recommandations																												
<p>La mesure de la qualité des emplois est nécessaire au-delà du recensement du nombre d'emplois consolidés et créés. Elle est nécessaire pour apprécier la durabilité des résultats du Programme. Cela devra être se faire au moyen d'études spécifiques, à coupler ou non avec les évaluations prévues ou le dispositif de suivi de l'impact du Programme.</p>																												

FICHE D'INDICATEUR N°6																																														
<p>Titre de l'intervention : Développer l'emploi au Sénégal : renforcement de la compétitivité des entreprises et de l'employabilité dans les zones de départ</p>	<p>Acteurs institutionnels : Commission Européenne, Agence Française de Développement, Agence Luxembourgeoise pour la Coopération au Développement, Gouvernement du Sénégal</p>																																													
<p>Niveau : Indicateur d'extrant</p>	<p>Responsable : DUE, APIX</p>																																													
<p>Nom de l'indicateur : Taux d'investissement dans la zone d'intervention (désagrégé par région et par secteur)</p>	<p>Définition (cible, envergure, etc.) : A déterminer</p> <p>Volume des investissements réalisés par les entreprises suivies par l'APIX (entreprises privées, éligibles aux régimes économiques du code des investissements et du statut d'entreprise franche d'exportation)</p>																																													
<p>Provenance des données (Source) :</p> <p>Requête Base de données APIX</p>																																														
<p>Utilisateurs des résultats (et des données recueillies) :</p> <p>DUE Gouvernement du Sénégal (APIX, ADEPME, BMN), AFD, LuxDev, Chambres consulaires, Collectivités locales, ARD</p>	<p>Périodicité de collecte des informations et de suivi : Annuelle</p> <p>Coût inhérent au suivi de l'indicateur : Sans coût</p>																																													
<p>Type de représentation suggéré : Graphique (Histogramme)</p>																																														
<table border="1"> <caption>Investment Volume by Region and Sector (Estimated from Chart)</caption> <thead> <tr> <th>Région</th> <th>Primaire (Milliards FCFA)</th> <th>Secondaire (Milliards FCFA)</th> <th>Tertiaire (Milliards FCFA)</th> <th>Total (Milliards FCFA)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Louga</td> <td>0</td> <td>1</td> <td>0</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Saint-Louis</td> <td>58</td> <td>30</td> <td>2</td> <td>90</td> </tr> <tr> <td>Matam</td> <td>0</td> <td>70</td> <td>0</td> <td>70</td> </tr> <tr> <td>Tambacounda</td> <td>0</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Kédougou</td> <td>8</td> <td>1</td> <td>0</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>Ziguinchor</td> <td>5</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Kolda</td> <td>2</td> <td>2</td> <td>0</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>Sedhiou</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		Région	Primaire (Milliards FCFA)	Secondaire (Milliards FCFA)	Tertiaire (Milliards FCFA)	Total (Milliards FCFA)	Louga	0	1	0	1	Saint-Louis	58	30	2	90	Matam	0	70	0	70	Tambacounda	0	1	1	2	Kédougou	8	1	0	9	Ziguinchor	5	2	3	10	Kolda	2	2	0	4	Sedhiou	0	0	0	0
Région	Primaire (Milliards FCFA)	Secondaire (Milliards FCFA)	Tertiaire (Milliards FCFA)	Total (Milliards FCFA)																																										
Louga	0	1	0	1																																										
Saint-Louis	58	30	2	90																																										
Matam	0	70	0	70																																										
Tambacounda	0	1	1	2																																										
Kédougou	8	1	0	9																																										
Ziguinchor	5	2	3	10																																										
Kolda	2	2	0	4																																										
Sedhiou	0	0	0	0																																										
<p>Utilisation, interprétation et recommandations</p> <p>L'évolution de cet indicateur doit être mise en cohérence avec les investissements déployés dans le cadre de la mise à niveau des entreprises et de leur formalisation. Un partenariat devra être développé avec l'APIX afin de faire bénéficier les entreprises appuyées et éligibles aux avantages conférés par le code des investissements.</p> <p>Le suivi se fera par secteur et pourra être mis en lien avec les potentialités de chaque région cible et les filières des CFP.</p>																																														

FICHE D'INDICATEUR N°7	
Titre de l'intervention : Développer l'emploi au Sénégal : renforcement de la compétitivité des entreprises et de l'employabilité dans les zones de départ	Acteurs institutionnels : Commission Européenne, Agence Française de Développement, Agence Luxembourgeoise pour la Coopération au Développement, Gouvernement du Sénégal
Niveau : Indicateur d'effet	Responsable : DUE, AFD, ADEPME, BMN
Nom de l'indicateur : Chiffre d'affaires des entreprises appuyées et créées	Définition (cible, envergure, etc.) : A déterminer Chiffres d'affaires cumulés des entreprises consolidées et créées (y compris dans le cadre de l'auto-emploi)
Provenance des données (Source) : Rapport de suivi des entreprises (ADEPME, BMN, LuxDev)	
Utilisateurs des résultats (et des données recueillies) :	Périodicité de collecte des informations et de suivi : Annuelle
DUE, AFD, LuxDev, ADEPME, BMN, Chambres consulaires, CGA	Coût inhérent au suivi de l'indicateur : A intégrer aux coûts des missions de suivi des agences de mises en œuvre du Programme
Type de représentation suggéré : Graphique (Histogramme)	
Utilisation, interprétation et recommandations	
<p>Le suivi de cet indicateur permet d'apprécier la densité de l'activité des différentes entreprises appuyées dans le cadre du Programme (y compris des TPE et MPME) par région. La valeur ajoutée pourra être calculée à mi-parcours et en fin de programme sur un échantillon d'entreprises pour mieux évaluer la production de richesse dans les zones d'intervention.</p> <p>En cas de chiffre d'affaires faible ou insuffisant pour atteindre le seuil de rentabilité des mesures pourront être prises dans le cadre de l'exécution de la composante n°1 (accompagnement marketing, réorientation de l'activité, renforcement de la capacité de production, du fonds de roulement, etc.).</p>	

FICHE D'INDICATEUR N°8																																					
<p>Titre de l'intervention : Développer l'emploi au Sénégal : renforcement de la compétitivité des entreprises et de l'employabilité dans les zones de départ</p>	<p>Acteurs institutionnels : Commission Européenne, Agence Française de Développement, Agence Luxembourgeoise pour la Coopération au Développement, Gouvernement du Sénégal</p>																																				
<p>Niveau : Indicateur d'effet</p>	<p>Responsable : DUE, LuxDev, MFPAA</p>																																				
<p>Nom de l'indicateur : Taux d'insertion professionnelle des sortants à 12 mois (désagrégé par sexe, filière et région)</p>	<p>Définition (cible, envergure, etc.) : A déterminer</p> <p>Nombre total de sortants des CFP sur le marché de l'emploi¹⁸ / Nombre de sortants insérés à 12 mois (emploi salarié et auto emploi)</p>																																				
<p>Provenance des données (Source) : Statistiques annuelles CEP/MFPAA</p>																																					
<p>Utilisateurs des résultats (et des données recueillies) : DUE, MFPAA, LuxDev, CFP</p>	<p>Périodicité de collecte des informations et de suivi : Annuelle</p> <p>Coût inhérent au suivi de l'indicateur : Sans coût (fourni par la CEP du MFPAA)</p>																																				
<p>Type de représentation suggéré : Graphique (Histogramme)</p>																																					
<table border="1"> <caption>Data for Professional Insertion Rate by Region and Gender</caption> <thead> <tr> <th>Région</th> <th>Total (%)</th> <th>Féminin (%)</th> <th>Masculin (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Louga</td> <td>20%</td> <td>22%</td> <td>22%</td> </tr> <tr> <td>Saint-Louis</td> <td>34%</td> <td>53%</td> <td>21%</td> </tr> <tr> <td>Matam</td> <td>27%</td> <td>22%</td> <td>38%</td> </tr> <tr> <td>Tambacounda</td> <td>35%</td> <td>37%</td> <td>32%</td> </tr> <tr> <td>Kédougou</td> <td>11%</td> <td>35%</td> <td>4%</td> </tr> <tr> <td>Ziguinchor</td> <td>79%</td> <td>70%</td> <td>81%</td> </tr> <tr> <td>Kolda</td> <td>73%</td> <td>75%</td> <td>71%</td> </tr> <tr> <td>National</td> <td>55%</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Région	Total (%)	Féminin (%)	Masculin (%)	Louga	20%	22%	22%	Saint-Louis	34%	53%	21%	Matam	27%	22%	38%	Tambacounda	35%	37%	32%	Kédougou	11%	35%	4%	Ziguinchor	79%	70%	81%	Kolda	73%	75%	71%	National	55%		
Région	Total (%)	Féminin (%)	Masculin (%)																																		
Louga	20%	22%	22%																																		
Saint-Louis	34%	53%	21%																																		
Matam	27%	22%	38%																																		
Tambacounda	35%	37%	32%																																		
Kédougou	11%	35%	4%																																		
Ziguinchor	79%	70%	81%																																		
Kolda	73%	75%	71%																																		
National	55%																																				
<p>Utilisation, interprétation et recommandations</p>																																					
<p>Le suivi de l'indicateur permet de rendre compte du niveau d'adéquation entre l'offre de formation professionnelle et technique et les besoins des entreprises. Il permet aussi de mesurer la capacité des sortants à développer leur propre business face aux besoins du marché ou à la faiblesse ou tissu local d'entreprises.</p> <p>Les résultats devront permettre d'améliorer la carte de la formation dans les CFP, mais aussi de mieux accompagner les jeunes dans la création de leur propre entreprises sur certaines filières spécifiques.</p> <p>Le suivi sera limité aux Zones Sud et Sud Est, rayon d'intervention du Projet ACEFOP.</p>																																					

¹⁸ Ne pas décompter les sortants qui ont décidé de poursuivre leur formation

FICHE D'INDICATEUR N°9					
Titre de l'intervention : Développer l'emploi au Sénégal : renforcement de la compétitivité des entreprises et de l'employabilité dans les zones de départ		Acteurs institutionnels : Commission Européenne, Agence Française de Développement, Agence Luxembourgeoise pour la Coopération au Développement, Gouvernement du Sénégal			
Niveau : Indicateur d'effet		Responsable : DUE, LuxDev, MFPAA			
Nom de l'indicateur : Nombre de jeunes sortants ayant développé l'auto-emploi (désagrégé par sexe, région)		Définition (cible, envergure, etc.): A déterminer Dénombrement du nombre de sortants des CFP ayant créé leur propre entreprise, de façon individuelle ou en groupe			
Provenance des données (Source) : Statistiques annuelles CEP/MFPAA					
Utilisateurs des résultats (et des données recueillies) : DUE, MFPAA, LuxDev, CFP		Périodicité de collecte des informations et de suivi : Annuelle			
		Coût inhérent au suivi de l'indicateur : Sans coût (fourni par la CEP du MFPAA)			
Type de représentation suggéré : Graphique (Histogramme)					
INDICATEUR	Tambacounda	Kédougou	Ziguinchor	Kolda	Sédhiou
Taux d'insertion global					
Part de l'auto-emploi					
Nombre de jeunes développant l'auto-emploi					
% de jeunes filles sortantes ayant développé l'auto emploi					
Utilisation, interprétation et recommandations					
<p>Le suivi de l'indicateur sera effectué en même que celui sur le taux d'insertion global des sortants. Il permet de voir la part d'auto-emploi, à côté de l'emploi salarié dans chaque région et chez les femmes. L'accent devra être mis sur la durabilité des entreprises créées et le renforcement de la culture entrepreneuriale des jeunes durant la formation.</p> <p>L'exploitation des données sur l'auto-emploi donnera également une idée sur les performances du dispositif de financement prévu dans le cadre du Programme.</p> <p>Le suivi sera limité aux Zones Sud et Sud Est, rayon d'action du Projet ACEFOP.</p>					

FICHE D'INDICATEUR N°10					
Titre de l'intervention : Développer l'emploi au Sénégal : renforcement de la compétitivité des entreprises et de l'employabilité dans les zones de départ			Acteurs institutionnels : Commission Européenne, Agence Française de Développement, Agence Luxembourgeoise pour la Coopération au Développement, Gouvernement du Sénégal		
Niveau : Indicateur d'effet			Responsable : DUE, LuxDev, AFD, MFPAA, ADEPME, BMN		
Nom de l'indicateur : Nombre de sortants ayant trouvé un emploi et/ou un stage à 12 mois au sein des entreprises appuyées par la composante 1 et répartition par sexe			Définition (cible, envergure, etc.) : A déterminer Dénombrement du nombre de sortants des CFP Exploitation du répertoire des entreprises appuyées par le BMN et l'ADEPME Identification des sortants insérés dans ces entreprises		
Provenance des données (Source) : Statistiques annuelles CEP/MFPAA, Rapport de suivi ADEPME et BMN					
Utilisateurs des résultats (et des données recueillies) : DUE, AFD, ADEPME, BMN, LuxDev, MFPAA, CFP			Périodicité de collecte des informations et de suivi : Mi-parcours et Fin de Programme Coût inhérent au suivi de l'indicateur : A intégrer dans le budget de l'évaluation à mi-parcours et de l'évaluation finale		
Type de représentation suggéré : Graphique (Histogramme)					
INDICATEUR	Tambacounda	Kédougou	Ziguinchor	Kolda	Sédhiou
Taux d'insertion globale					
Nombre de sortant insérés dans les entreprises appuyées dans le cadre de la composante 1					
% femmes					
Taux d'insertion dans les entreprises appuyées dans le cadre de la composante 1					
Utilisation, interprétation et recommandations					
La mesure de cet indicateur renseigne sur le niveau d'articulation et de synergie entre les deux composantes principales du Programme. Il pourra être mesuré lors des évaluations, mais aussi dans le cadre du dispositif de mesure de l'impact. Si le taux d'insertion dans les entreprises appuyées dans le cadre de la composante 1 est faible, des actions concrètes pourraient être menées pour rapprocher davantage les entreprises locales et les sortants des CFP (ex : salon de l'emploi régional, visites guidées dans les CFP, signature de conventions de stage, etc.).					

Annexe 4 : Liste des personnes interviewées

STRUCTURES	PERSONNE RENCONTREE	FONCTION
Chambre de Commerce de Matam	Ousmane NGOM	Secrétaire Général
	Adama TALL	Formatrice
	Oumar BA	Comptable
Chambre de Commerce de Matam	Bocar BA	Secrétaire Général
ARD Matam	Mamadou BA	Directeur
Inspection d'académie	Mamadou DIACKO	Responsable du Bureau Formation professionnelle et technique
ARD Saint-Louis	Salam NDAO	Responsable du Suivi-évaluation
Chambre des Métiers de Saint-Louis	Abdoul Kader BA	Agent technique
Chambre de Commerce de Saint-Louis	Ndèye Aïda DIEYE	Assistante aux entreprises
Entreprise Agro Industrie du Nord	Dr Aboubacar FALL	Directeur / Président de l'Association des Riziers du Nord
	Ahmadou Matar FALL	Responsable Marketing Qualité
ARD Louga	Cheikh GUEYE	Directeur
	Babacar GUEYE	Chargé de la Planification / Chef du projet <i>Japandoo</i> (migration)
	Fanta Sow NDIAYE	Chargée de l'appui à l'économie locale
Chambre de Commerce de Louga	Cheikh SENE	Secrétaire Général
Chambre des Métiers de Louga	Khaly WAR	Président
	Mamadou SY	Secrétaire Général
Inspection d'académie	Sacoura GUEYE	Responsable du Bureau Formation professionnelle et technique
Projet Pôle de Développement de la Casamance	Ousseynou KONATE	Responsable Chaines de Valeur
	Rémy DIATTA	Responsable du Suivi-évaluation
Chambre de Commerce de Ziguinchor	Mamadou Lamine SAGNA	Comptable
	Elisabeth GOUDIABY	Secrétaire
	Ousmane DIAOUNE	Président Commission Microfinance
	Alassane SOUANE	Assistant aux Entreprises
Centre de Gestion Agrée de Ziguinchor	Joseph MENDY	Administrateur / Formateur Gestion des Entreprises

	Ibrahima BADJI	Trésorier, chargé des relations inter consulaires
	Athanase DIEME	Chef Comptable
Chambre des Métiers de Ziguinchor	Boubacar Sadibou DIEDHIOU	Agent technique
Antenne ACEFOP Zone Sud	Birane NIANG	Chef d'Antenne / Expert Formation Professionnelle
	Abdou SARR	Expert Emploi
GIE Kassumay Teffess	Irama DJIBA	Président
	Ousmane DIAME	Secrétaire Général
	Cheikh Tidiane DIOUF	Comptable
CREFEF de Ziguinchor	Odile Coly MALOU	Directrice
FERME THIERRY DIANDY	Thierry DIANDY	Gérant
ENTREPRISE CASA IBRA SECK	Oumar MANE	Gérant
	Charles ASSINE	Responsable administratif
Antenne ACEFOP Zone Sud-est	Ibrahima GUEYE	Chef d'Antenne / Expert Formation Professionnelle
	Modou DIOM	Expert Emploi
Chambre de Commerce Tambacounda	El hadji KASSE	Vice-président
	Fatou Ndao NDIAYE	Secrétaire Général
Chambre des Métiers de Tambacounda	Abdoulaye SARR	Président
	Madou KANE	Comptable
	Youssouf BARRO	Agent technique
ARD Tambacounda	Abdoul Aziz Tandian	Directeur
	Sidy Coulibaly	Responsable Planification
Service Régional de la Jeunesse	Moustapha FALL	Chef Service Régional
Conseil Régional de la Jeunesse	Tidiane DIALLO	Président
BAMTAARE /SODEFITEX - Tamba	Goulé GUEYE	Directeur adjoint
Entreprise Abdoul WAHAB LY	Abdoul WAHAB LY	Gérant
CFP FORAMECA	Ibrahima DABO	Directeur adjoint
GADEC	Alassane GUISSÉ	Secrétaire Exécutif
Service Régional Statistique Tamba	Samba Gallo BA	Chef de Service régional
PROCOSOL / Antenne Tamba	Adja DIOP	Assistante

Projet d'Urgence Lutte Contre la Migration Irrégulière dans la région de Tambacounda	Fédérico Mazzarella	Coordonnateur
Bureau APIX Zone Sud-est	Moussa CAMARA	Chef du Bureau
Chambre des Métiers de Kolda	Abdoulaye BALDE	Secrétaire Général
Chambre de Commerce de Kolda	Gagnado DIALLO	Assistant aux Entreprises
Agence Nationale de l'Aquaculture	Pierre DIOUF	Chef d'antenne
ARD de Kolda	Mamadou DIEDHIOU	Responsable Appui à la maîtrise d'ouvrage
Service Régional Statistique Kolda	Khadim SANE	Adjoint au Chef de Service régional
Inspection d'académie de Kolda	Lamine DIOP	Responsable du Bureau Formation professionnelle et technique
	Jules MALACK	Agent au Bureau Formation professionnelle et technique
PAPEJF	Ousmane BALDE	Point focal Kolda et Sédhiou
SYSED / ALEMI	Baïdy NDIAYE	Secrétaire Général
	Ndèye Lalya DIALLO	Trésorière
	Clémence Anglade	Volontaire
FJPA	Abdoulaye KANDE	Président
	Aminata DIAME	Trésorière
	Aliou DIAMANKA	Président Union des Maraîchers
Chambre de Commerce de Sédhiou	Moussa SOUANE	Président
GIE COAID		Gérant
Auberge Chez Nous		
Chambre des métiers de Sédhiou	Kadry BARRO	Président
	Lang SAO	Secrétaire Général
ARD Sédhiou	Nfaly BADJI	Directeur